

RÉDACTION ET  
ADMINISTRATION

28, Avenue de Pérolles

TÉLÉPHONES

Rédactions : 13.09

Abonnements : 3.79

Compte post. 115 54

PRIX DES ABONNEMENTS :

1 m. 3 m. 6 m. 12 m.  
Suisse 2.50 6.— 9.— 18.—  
Etranger 4.50 10.— 19.— 38.—

# LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES  
PUBLICITAS S. A.

Fribourg

Rue de Romont, 1

Téléphone 6.46

PRIX DES ANNONCES

Le millimètre sur une colonne

Canton 8 1/2 ct. — Suisse 10 ct.

Etranger 12 ct. — Récl. 25 ct.

## NOUVELLES DU JOUR

**La France et ses dettes aux Etats-Unis.**  
**M. de Broqueville a reconstitué le cabinet belge.**  
**Le Japon cherche querelle à la Chine.**  
**Reprise de l'enquête sur la mort de Prince.**

A Paris, hier mardi, le conseil des ministres a entendu un exposé de M. Barthou, ministre des affaires étrangères, sur le problème des dettes de guerre, à propos de l'échéance du 15 juin.

M. Barthou a lu une note qui a été envoyée hier soir au gouvernement des Etats-Unis et dans laquelle la France maintient la position qu'elle a prise en décembre 1932. Un long échange de vues s'est institué sur ce texte, M. Herriot, appuyé par certains ministres, défendant la thèse du paiement, qu'il considère comme seule capable de régler les difficultés survenues entre la France et les Etats-Unis.

Après cette discussion, la note de M. Barthou a été acceptée. Cette note est très courte. Elle se borne à rappeler la position prise le 14 décembre 1932 par la Chambre, position qui n'a pas été modifiée par les événements qui se sont déroulés depuis lors, la France continuant à ne plus rien recevoir de l'Allemagne.

En outre, et bien qu'il n'y soit pas fait allusion dans la note française, la décision du gouvernement britannique ne pouvait que conduire le cabinet Doumergue à confirmer son attitude, surtout au moment où, pour équilibrer le budget, il a dû prendre des mesures sévères d'économies qui atteignent les retraités, les fonctionnaires et même les anciens combattants.

Le gouvernement britannique a reçu hier soir une nouvelle note américaine. Le gouvernement de Washington déclare dans cette note qu'il ne lui est pas possible d'accepter la thèse suivant laquelle le recouvrement de ses créances dépend de celui des créances anglaises. Il précise qu'il suffisait à l'Angleterre, pour échapper à la loi Johnson (interdiction d'emprunts de pays en « défaut » sur le marché financier des Etats-Unis), d'effectuer dans sa totalité le paiement des sommes venant à échéance le 15 juin, attendu que, grâce aux « paiements symboliques » précédents, la Grande-Bretagne n'avait pas été considérée jusqu'ici comme étant en défaut.

La note américaine laisse entendre que les Etats-Unis pourraient accepter dans une certaine mesure des paiements en nature.

Voici la composition du nouveau cabinet belge, telle qu'elle a été donnée hier, mardi, à midi :

Premier-ministre : M. de Broqueville (catholique) ; défense nationale et vice-présidence du Conseil : M. Devèze (libéral) ; justice : M. Bovesse (libéral) ; affaires étrangères : M. Jaspar (catholique) ; finances : M. Sap (catholique) ; transports et postes, télégraphes et téléphones : M. Dierckx (libéral) ; travaux publics : M. Forthomme (libéral) ; économie nationale et agriculture : M. van Cauwelaert (catholique) ; colonies : M. Tschoffen (catholique) ; travail et prévoyance sociale : M. van Isacker (catholique) ; Intérieur : M. Pierlot (catholique) ; instruction publique : M. Maistriau (libéral).

Ministres sans portefeuilles : MM. Ingenbleeck (libéral) et van Zeeland.

Il y a eu un seul changement à la liste que nous avons donnée hier. M. Forthomme a pris la place de M. de Mets, libéral.

On sait que ce cabinet Broqueville succède à un cabinet Broqueville, qui avait été maintenu au pouvoir depuis la fin de 1932, malgré plusieurs échecs parlementaires et plusieurs crises intérieures, le défunt roi Albert s'étant toujours opposé à sa démission.

Le dernier remaniement datait du 10 janvier dernier, après le départ de MM. Carton

de Wiart et Poullet, qui avaient été remplacés par MM. van Cauwelaert (Anvers) et Pierlot (Luxembourg belge), tous deux catholiques.

Le nouveau cabinet Broqueville compte sept ministres catholiques et sept libéraux (anciennement, six et cinq ; il n'y avait pas de ministres sans portefeuille).

Neuf ministres faisaient déjà partie de l'ancien gouvernement. Cinq sont nouveaux : MM. Bovesse, Dierckx, Maistriau, Ingenbleeck et van Zeeland. Trois membres de l'ancien ministère ne font donc pas partie du nouveau : MM. Hymans, Janson et Lippens, tous trois libéraux. Les nouveaux ministres ont prêté serment hier, mardi.

La presse catholique accueille froidement le nouveau cabinet de Broqueville, que la *Libre Belgique* qualifie de « replâtrage ». Toutefois, ce cabinet est bien accueilli dans le monde des affaires.

La déclaration du nouveau ministère comportera, dit-on, la condamnation de l'inflation, la fidélité à la politique monétaire des dernières années, l'attachement à l'étalon d'or, à la parité actuelle. D'ailleurs, la presse est unanime à condamner ceux qui préconisent la déflation ou la dévaluation du franc et elle réclame avec insistance la protection de la petite épargne, selon la dernière recommandation du roi Albert au ministre de la justice Janson.

D'autre part, le gouvernement, sous l'action des conditions extérieures, devra prendre actuellement des mesures de sauvegarde pour défendre l'économie nationale ; il devra envisager également une politique nouvelle pour augmenter les débouchés par de larges accords de réciprocité.

Le vice-consul du Japon à Nankin, M. Kuramoto, ayant disparu mystérieusement dans la nuit du 8 juin, le gouvernement de Tokio reproche aux autorités chinoises de n'avoir pas encore éclairci le cas et insinue qu'elles veulent empêcher la découverte d'un attentat politique dont le fonctionnaire en question aurait été la victime.

On affecte, à Tokio, de considérer cette affaire comme extrêmement grave et on laisse entendre que l'honneur et la sécurité de la nation nipponne obligent à prendre, à l'égard de la Chine, des mesures rigoureuses. On annonce que des navires de guerre sont en route pour Nankin et même que la police japonaise se substituerait à la police chinoise pour la recherche des ravisseurs présumés de M. Kuramoto.

La hâte avec laquelle le gouvernement japonais incrimine les autorités chinoises, en tablant sur de pures suppositions, produit la plus mauvaise impression. Le parti pris de chercher noise à la Chine est manifeste. Tokio saisit avidement le prétexte de la disparition de son représentant pour préparer un attentat contre la souveraineté et l'indépendance de la République chinoise.

Mais il ne pourra pas faire, sans doute, tout ce qu'il voudra.

L'enquête sur l'assassinat du conseiller Prince a été reprise une fois de plus à son début. A Paris et à Dijon, les juges d'instruction ont entendu à nouveau des témoins de la première heure.

D'autre part, lundi, on a procédé, à la Combe-aux-Fées, à la reconstitution du drame du 20 février. Cette nouvelle enquête a, dès le début, révélé un fait étonnant : la locomotive qui écrasa le corps ne fut pas mise sous scellés quand le mécanicien y eut relevé les traces de l'« accident » et que, quelques

heures plus tard, le cadavre a été découvert sur les rails.

Ce détail en dit long sur le désordre et la confusion qui, dès l'origine, ont gêné les enquêtes, à tel point que, sauf coup de théâtre, la lumière risque de ne jamais être faite sur cet épisode tragique de l'affaire Stavisky.

Des constatations faites lundi, les enquêteurs ont pu conclure que le transport du corps de la Combe-aux-Fées jusqu'à la voie était parfaitement possible par deux individus et même par un seul de force moyenne. On se souvient, en effet, que les souliers du conseiller Prince ne portaient pas trace de boue, ce qui n'eût pas été le cas s'il s'était rendu à pied sur les lieux où il devait trouver la mort.

## Le débat sur la politique extérieure au Conseil national

Séance du 12 juin

M. Oeri (Bâle-Ville), libéral, déclare que la majorité de la commission de gestion approuve la politique étrangère du Conseil fédéral.

Notre politique doit être celle de la ferme dignité vis-à-vis de l'étranger.

La propagande allemande est très indésirable pour nous, mais il est inexact que nous soyons vis-à-vis d'elle en état de défaitisme. Notre défense intellectuelle est conditionnée par notre union intérieure.

L'orateur espère que le Conseil fédéral restera ferme dans son opposition à la reconnaissance de la Russie.

Si la Russie est admise à Genève, nous devons nous incliner, mais il n'en résulte pas que nous devions la reconnaître juridiquement. Ce serait une autre fausse conséquence de sortir de la Société des nations parce que la Russie y entre. Ce serait nous punir nous-mêmes pour punir la Russie.

M. Motta, chef du Département politique, rappelle tout d'abord que notre système consulaire a été renforcé il y a quelques années par la création de consulats de carrière, dont le nombre va être augmenté. Dans les consulats honoraires, le personnel technique a été augmenté.

M. Motta estime que la conscience politique de la Suisse est assez forte pour résister à la propagande étrangère. Mais nous devons entretenir des relations amicales même avec ceux qui ont d'autres conceptions politiques que les nôtres. La question de la presse est très délicate. Chaque pays a le droit d'interdire des journaux étrangers. La Suisse a réussi à faire lever toutes les interdictions des journaux non socialistes. L'Allemagne s'est engagée à aviser notre légation de Berlin des rapports des services administratifs contre les journaux suisses. Cette procédure a été rompue deux fois récemment. Le Conseil fédéral en a exprimé sa surprise et a discuté de mesures de rétorsion. On y a renoncé parce qu'on ne sait pas où on aboutit avec cette politique. Nous aurions fourni au gouvernement allemand un facile prétexte de frapper des journaux suisses modérés. Beaucoup de journaux suisses sont lus en Allemagne avec une attention particulière.

La question russe va entrer dans une phase nouvelle. Personne jusqu'ici n'a demandé au Conseil fédéral quelle serait son attitude vis-à-vis de la Russie si celle-ci posait sa candidature à la Société des nations. Il est infiniment probable que la Russie présentera une demande à Genève. La pensée de l'universalité de la Société des nations a toujours été présente à l'esprit du Conseil fédéral. Il y a quelques années, la Russie considérait la Société des nations comme méprisable, comme une ligue capitaliste et organisatrice de la guerre. Notre opinion publique a des doutes sur la manière dont la Russie remplira ses engagements internationaux. Mais ce serait une erreur de sortir de la Société des nations si la Russie y est admise. Ni la Belgique, ni la Hollande n'ont encore reconnu la Russie. Il n'y a pas de péril en la demeure. Si la Russie sollicite son admission, nous ne pouvons voter pour elle ; nous voterons non ou nous nous abstiendrons.

Le Conseil fédéral demeure le maître de trancher la question des relations diplomatiques.

M. Motta demande à la Chambre de repousser la motion Reinhard.

Répondant à M. Roehaich, M. Motta rappelle que Genève a repoussé avec la majorité des

cantons la convention de 1921. Depuis lors, nous avons gagné le procès des zones. Ce fut le triomphe de l'idée arbitrale. Il faut que le peuple de Genève ait le courage de la patience. Il faut faire des expériences. Les zones ne peuvent être supprimées sans la volonté du peuple, qui s'est prononcé contre cette suppression en 1923. Seule l'expérience pourra apporter les éclaircissements nécessaires. Vouloir tout remettre en question, ce serait de la versatilité. Le commerce de Genève rétablit ses affaires avec les zones. La circulation automobile a déjà été facilitée. Une grande détente s'est produite entre la France et la Suisse. Pour le moment, le Conseil fédéral ne pourrait entrer dans les idées de M. Roehaich.

M. de Muralt (Vaud), libéral, ne voit aucun avantage à une reprise des relations avec la Russie. Il en voit tous les inconvénients, en particulier, la recrudescence de la propagande communiste.

M. Hoppeler (Zurich), évangélique, dénie aux socialistes le droit de défendre le patrimoine intellectuel et moral de la Suisse. La reconnaissance des Soviets est une question de principe et non pas une question d'opportunité.

La discussion est interrompue et la séance levée à 12 h. 40.

Séance de relevée

Le Conseil national a repris la discussion de la gestion du Département politique.

M. Perret (Neuchâtel), socialiste, a soulevé la question du commerce des armes de guerre. Pourquoi ne pas donner l'exemple en interdisant cette fabrication ? Le bon exemple est contagieux. L'orateur a prié le Conseil fédéral de légiférer rapidement sur le commerce des armes de guerre. Après quelques considérations de M. Bossi (Grisons), conservateur, sur les discussions de la commission de gestion, M. Rohr (Argovie), conservateur, a déclaré que la grande majorité du peuple ne veut pas renouer les relations diplomatiques avec la Russie.

M. Reinhard (Berne), socialiste, a objecté à M. Motta que, malgré ses déclarations après son entrevue avec Gœbbels, il s'est encore produit de nombreux incidents avec l'Allemagne. Le journal *Angriff*, qui est officieux, a publié un article injurieux à l'égard de la Suisse.

L'orateur, répondant à M. de Muralt, a déclaré que le pillage de la légation suisse de Petersbourg ne peut être mis en parallèle avec l'assassinat de Vorovsky à Lausanne. M. Stucki a déclaré qu'il ne connaissait pas un cas où la Russie n'ait pas rempli ses engagements. On ne peut pas en dire autant de l'Allemagne, avec laquelle nous n'avons pas songé à rompre les relations diplomatiques. La rupture des rapports n'empêche pas la propagande communiste. Si on s'en prend à la propagande athée de Russie, il faut aussi s'en prendre au néo-paganisme allemand.

M. Roehaich (Genève), radical, a pris acte de la bonne volonté du Conseil fédéral dans l'affaire des zones.

M. Oeri (Bâle-Ville), libéral, a répondu à M. Reinhard que la Russie a contrevenu à ses engagements internationaux en préparant la révolution en Suisse en 1918. Il la croit prête à recommencer. Nous ne sommes pas outillés et la Suisse pour nous défendre contre ces menées.

M. Motta a maintenu ses déclarations de la matinée.

Pour que l'expérience des zones soit concluante, il faut qu'elle soit assez prolongée.

Au sujet des armes, M. Motta a déclaré que M. Barthou et le chef de l'état-major français ont nettement désavoué l'article du *Temps* qui est un tissu de faussetés. A Genève, un comité spécial a été chargé de reprendre la question du contrôle des armes et des munitions.

Le rapport a été adopté dans son ensemble. La motion Reinhard a été repoussée à une majorité évidente.

Une caisse d'épargne postale

On a passé au postulat Tschudy (Glaris), indépendant, demandant au Conseil fédéral s'il n'y a pas lieu de créer une caisse d'épargne postale.

M. Weibel (Lucerne), socialiste, a développé une motion sur le même sujet.

M. Pilet-Golaz, chef du Département des postes, a constaté que les défaillances bancaires donnent un regain aux caisses d'épargne postales. Un projet fédéral date de 1914. Le Conseil des Etats l'a adopté, ainsi que le Conseil national, qui le modifia profondément.

En 1920, le Conseil fédéral a proposé aux Chambres de radier l'affaire. L'institution favorise l'épargne, mais, chez nous, cet avantage n'est pas comparable à ce qui se passe dans les pays étrangers. Nous avons en Suisse 3000 guichets d'épargne. La situation s'est modifiée grâce à

service des chèques qui permet des versements sur le compte des caisses d'épargne. On invoque en faveur de l'épargne postale la sécurité, mais en Suisse nous avons les banques cantonales. Les cantons ont créé toute une législation en faveur des épargnants.

La concurrence augmenterait, ce qui ferait augmenter le taux de l'intérêt et ce qui provoquerait un renchérissement de l'argent. Il faudrait obliger l'épargne postale à travailler à des taux inférieurs, ce qui risquerait d'en faire un service déficitaire. C'est l'avis de la Banque nationale. Il faudrait que la caisse postale pût travailler avec passablement d'argent. Pour l'attirer, il faut des taux élevés. On voudra abuser de la caisse pour toutes sortes de financements. Elle devrait être d'une liquidité absolue, ce qui constitue une grande charge. Il y a en outre le danger de la main-mise de l'Etat. M. Pilet-Golaz s'engage à étudier le postulat Tschudy, après la mise en application de la nouvelle loi sur les banques. Il ne peut accepter la motion Weibel, qui a un caractère impératif.

M. Weibel a transformé sa motion en postulat. M. Seiler (Bâle-Campagne), radical, a proposé le rejet des postulats. Les banques ont besoin de l'épargne pour des prêts hypothécaires, dont les taux monteraient avec les caisses d'épargne postales.

Les postulats ont été rejetés à une majorité évidente.

#### Un incident

On a repris la motion Foppa sur le désendettement de l'agriculture.

M. Foppa (Grisons), conservateur, s'est plaint de la façon dont M. Schulthess a traité l'autre jour sa motion. Il a eu des paroles brusques et déplacées. Comme représentant du peuple, M. Foppa a estimé avoir le droit de soulever ces questions. Il proteste contre les paroles de M. Schulthess.

Le président a fait observer que M. Foppa s'était servi de termes peu parlementaires. M. Schulthess étant absent, le débat a été renvoyé.

M. Abt (Argovie), paysan, a protesté contre les paroles de M. Foppa s'adressant à un absent. La séance a été levée à 7 h. 15. M. Rosselet (Genève), socialiste, a déposé une petite question au sujet de la manifestation frontiste de Montcherand.

## Le débat sur la politique extérieure

#### Impressions de séance

On nous écrit de Berne :

La gestion du Conseil fédéral en 1933 n'avait donné lieu à aucune discussion importante, mais voici que le rapport du Département politique allait permettre aux détracteurs du Conseil fédéral de se rattraper.

Il est heureux que ce soient MM. Reinhard et Rochaix qui aient pris sur eux de mettre sur le tapis les questions les plus délicates du moment. Va-t-on enfin frapper du poing sur la table pour intimider Hitler ? Se décidera-t-on à reconnaître le gouvernement soviétique, prêt à entrer dans la Société des nations ? Le Conseil fédéral est-il disposé à corriger ses erreurs dans la question des zones et à reprendre les pourparlers avec Paris ?

Voilà nos relations avec trois grandes puissances mises en question : l'Allemagne, la Russie, la France. Il ne manque que l'Italie. Preuve éclatante que les relations avec Rome sont excellentes à l'heure actuelle !

M. Motta, très calme, a donné des explications pleinement satisfaisantes. Malgré la nervosité qui règne, les incidents avec le gouvernement hitlérien ont pu recevoir, jusqu'à maintenant, une solution normale. La Russie n'acquerra, du fait de son entrée probable dans la Société des nations, aucun titre juridique à être officiellement reconnue par les Etats qui n'ont pas de relations diplomatiques avec le gouvernement soviétique. La Suisse, à Genève, pourra voter pour ou contre l'admission, ou s'abstenir. Le Conseil fédéral donnera, le moment venu, les instructions nécessaires à sa délégation.

M. Motta a rappelé que, en 1920 déjà, dans le fameux discours qui provoqua la protestation de M. Viviani, il avait, au nom de la Suisse, constaté que l'universalité de la Ligue est la condition de son plein effet, et que cette universalité ne serait réalisée que le jour où l'Allemagne, la Russie et les Etats-Unis feraient partie de la Société des nations. Si aujourd'hui la Russie va demander son admission, ce n'est pas que la Société des nations ait fait une évolution vers le bolchévisme, c'est le gouvernement soviétique qui accomplit une volte-face complète, pour entrer dans cette exécration machine capitaliste et guerrière qu'était, jusqu'à hier, à ses yeux, la Société des nations.

MM. de Muralt, Rohr, Hoppeler et Oeri ont fait toutes réserves en ce qui concerne les relations directes entre la Suisse et la Russie bolchéviste. Cette question sera tranchée un jour ou l'autre. La métamorphose du régime en Russie en déterminera la date, lointaine ou proche.

Quant aux zones, le chef du Département politique a pu rappeler simplement à M. Rochaix que c'est le peuple souverain lui-même qui a réclamé le maintien des zones, avec tous les désavantages techniques que cela comporte, et que ce sont les Genevois qui, par leur atti-

tude, ont été les auteurs de la situation d'aujourd'hui. Le Conseil fédéral n'a fait qu'exécuter la volonté populaire.

La gestion du Département politique a été approuvée sans opposition. La motion Reinhard, pour la reconnaissance de la Russie, n'a recueilli que les voix socialistes et communistes.

### Conseil des Etats

Séance du 12 juin

Le Conseil a abordé la première série de crédits supplémentaires pour 1934, s'élevant au total à 31 millions qui sont votés sans opposition.

La Chambre a adhéré ensuite à la convention internationale sur la traite des femmes, de même qu'au projet concernant des travaux à l'hôtel des postes à Lugano.

La Chambre a approuvé l'arrêté fixant à 4,077,099 fr., à répartir entre les cantons, le montant des réserves disponibles de la régie des alcools.

M. Züst (Lucerne), conservateur, a fait rapport sur le projet concernant l'extension des mesures juridiques temporaires pour la protection des agriculteurs dans la gène. La commission a supprimé les dispositions prévoyant l'amortissement successif des capitaux non couverts, ainsi que le chapitre relatif à l'administration d'office, et le Conseil fédéral, par l'organe de M. Baumann, chef du Département fédéral de justice et de police, s'est rallié à cette modification de son projet.

L'entrée en matière a été appuyée également par MM. Moser (Berne), agrarien, et Savoy (Fribourg), conservateur. Elle a été décidée sans opposition par 27 voix.

Au cours de la discussion des articles, une proposition de M. Hildebrand (Zoug), conservateur, concernant les versements partiels des débiteurs est renvoyée à la commission, ainsi qu'un amendement du même auteur relatif au régime du cautionnement.

Un article sur les créances ouvertes, critiqué par M. Moser (Berne), agrarien, a été renvoyé également à la commission.

Le projet a été ensuite adopté en première lecture.

### Les automotrices légères

Après étude, la direction générale des Chemins de fer fédéraux s'est décidée à introduire sur son réseau des automotrices légères. Deux de ces automotrices électriques, à quatre essieux, sont actuellement en construction et sont destinées à des essais dans le service des trains omnibus sur les lignes électrifiées.

D'autre part, commande a été faite de deux automotrices rapides actionnées par moteurs Diesel, qui seront affectées aux lignes non électrifiées. Ces automotrices sont destinées à assurer la correspondance pour trains directs, à assurer un service supplémentaire de transport de voyageurs et à servir de trains directs légers.

M. Etter, directeur général des Chemins de fer fédéraux, a donné à la commission du Conseil national chargée de la question des chemins de fer des indications particulières sur les automotrices prévues. La vitesse de ces véhicules pourra atteindre 125 km. à l'heure. Cela permettrait de réduire le temps du parcours entre Berne et Zurich à 1 heure 38 min. au lieu des 2 heures actuelles. Les automotrices contiennent 70 places assises et 30 places debout. Elles ont une longueur de 21 m. et un poids de 32 tonnes, dont 12 tonnes pour les appareils de traction. Les automotrices à moteur Diesel sont de forme et de poids semblables. Elles seront mises en service provisoirement sur les lignes Soleure-Lyss-Morat-Payerne-Palézieux, Puidoux-Chexbres-Vevy.

### LES COLS ALPESTRES

Le col du Grand Saint-Bernard est ouvert à la circulation du côté suisse et du côté italien.

### NECROLOGIE

#### Le R. Père Léandre Hansen, bénédictin

Avant-hier, lundi, eurent lieu, à l'église d'Einsiedeln, les funérailles du Père Léandre Hansen, bénédictin.

Le regretté défunt était né à Bonn, en Rhénanie, le 17 mai 1861. Il entra, à l'âge de vingt-trois ans, à l'abbaye d'Einsiedeln, où il émit ses vœux le 4 avril 1884 et où il fut ordonné prêtre le 26 août 1888. Après avoir, durant quelques années, enseigné le droit canonique à l'école théologique du couvent et donné quelques cours aux élèves du collège, le Père Léandre exerça successivement les fonctions d'aumônier des religieuses bénédictines de Seedorf, près Altdorf, de Glatburg (Saint-Gall), de Grimmenstein (Appenzell), de Fahr (Argovie). Il était confesseur des sœurs de la Sainte-Croix, à Menzingen, près de Zoug, quand il tomba gravement malade. Il exprima aussitôt le désir de rentrer au monastère d'Einsiedeln, pour y terminer ses jours. C'est là qu'il mourut après quatre mois d'une douloureuse maladie, supportée avec une admirable patience et une sainte soumission à la volonté de Dieu.

Le Père Léandre fut un moine exemplaire, tout entier au devoir, et un directeur de conscience très apprécié.

## Chez les catholiques vaudois

Lausanne, 12 juin.

La journée de dimanche, si merveilleusement ensoleillée, fut une belle journée pour les catholiques vaudois. Tandis que, grâce au voisinage de l'institut salésien de la Longeraie et au zèle éclairé de leur dévoué curé, nos coreligionnaires de Morges célébraient magnifiquement saint Jean Bosco, le grand apôtre de la jeunesse, les jeunes catholiques du Gros-de-Vaud tenaient une réunion qui fut des mieux réussies.

Accourues des six paroisses du district d'Echallens, au début de l'après-midi, les jeunes phalanges se groupèrent tout d'abord à l'église paroissiale de Bottens, où elles affirmèrent leur foi par le chant du *Nous voulons Dieu!* Mgr Weinsteffler, cet autre apôtre des jeunes, leur adressa ensuite une de ces vibrantes allocutions dont il a le secret. Il exprima la grande joie qu'il éprouvait à voir monter les générations qui se sont engagées dans la voie où elles sont appelées à témoigner leur attachement à la vérité qui délivre et à la foi de nos pères qui conduit à l'immortalité, et il a félicité ses auditeurs d'être venus demander à Dieu les lumières et les forces nécessaires pour la lutte à mener en faveur de nos traditions chrétiennes. Puis, en un émouvant *Sorsum corda*, ils les convia à s'élever toujours davantage, les prémissant contre l'action délétaire des Sans-Dieu qui rôdent autour de nous et qui chercheront à leur enlever leur foi. En manière de conclusion, il livra à leurs méditations la belle parole de ce jeune éclairé français mort récemment à Lausanne, victime d'un accident et qui, avant d'expirer, dit à son aumônier ces mots débordant d'esprit surnaturel : « Mission terminée, je retourne à la maison ! »

Après la bénédiction du Saint Sacrement, donnée par S. Exc. Mgr Besson, un cortège s'organisa sur la place et, aux accents entraînants de la fanfare du Mont, se rendit au battoir communal, gracieusement aménagé en salle de réunion.

En souhaitant la bienvenue à la nombreuse assemblée, M. le curé Ramuz, directeur cantonal de la Fédération des jeunes catholiques vaudois, exprima sa vive reconnaissance à Mgr Besson qui ne craint jamais la fatigue lorsqu'il s'agit de faire du bien aux jeunes. Puis il donna la parole à M. Renevey, préfet de Fribourg.

Le distingué magistrat fit tout d'abord un très beau portrait de la patrie, montrant les motifs que nous avons de demeurer attachés à ses traditions et à ses institutions vénérables. Puis il convia les jeunes aux tâches précises qui les sollicitent afin que soit assuré le bien de la patrie. Dans le domaine moral, faisant allusion au récent manifeste des intellectuels catholiques français sur le bien commun, il remarqua que bien des choses changeraient si tous les catholiques étaient conscients de l'efficacité de la prière. Au point de vue social, il engagea vivement les jeunes campagnards à rester fidèles à la terre et les détourna d'aller grossir les rangs des chômeurs des villes. D'autre part, puisqu'il en est qui se servent de la politique pour chercher à détruire la religion, il faut faire de la politique pour défendre cette même religion. S'occuper de politique, c'est s'occuper de l'âme de la patrie ; c'est pourvoir au bien commun ; c'est veiller à ce que la famille soit bien protégée dans un pays bien organisé. Dans une démocratie telle que la nôtre, où chaque citoyen à son mot à dire, on n'a pas le droit d'abandonner le gouvernement aux fauteurs de désordre. Enfin, si l'on veut mettre un terme aux conflits qui divisent les classes, il faut s'engager avec fierté et avec amour dans le sillon tracé par les encyclopedes *Rerum novarum* et *Quadragesimo anno* ; il faut travailler à reconstituer les corps professionnels, combattre la dictature du capital comme celle du prolétariat. Mais, pour ce faire, il faut s'approcher des gens de toutes les conditions et renoncer aux murailles de Chine qui séparent les différentes classes de la société.

A son tour, le R. Père Gérase, qu'on aime toujours voir apparaître à une tribune, vint parler de la sincérité, cette vertu qui réalise l'unité de l'être humain. Nous sentons bien qu'il y a en nous un double courant, l'un qui nous élève, et l'autre qui nous attire vers la terre. C'est le vieil homme qui se révolte, même chez le jeune homme. Le moyen de combattre ce dualisme est de nous faire tout d'abord des convictions profondes. Il faut savoir être franc, même si l'on fait un petit peu de peine. Au sein de nos groupes, il arrive fréquemment que nous n'avons pas la force de dire ce que nous pensons. Au sortir de séance, on n'a rien de plus pressé que de critiquer ce qu'on admettait tout à l'heure. De cette façon, nous n'aboutissons à rien. Et afin d'éviter ce résultat purement négatif, le R. Père Gérase convia ses jeunes auditeurs à pratiquer toujours la sincérité envers eux-mêmes, envers leurs groupes et envers Dieu.

Terminant la série des discours, Mgr Besson eut un mot de vive gratitude à l'adresse des organisateurs de la journée et des divers orateurs. Puis, s'inspirant des sujets traités, notre évêque vénéré en tira les conclusions en quelques phrases bien frappées : « Vous ne pouvez pas être chrétiens, dit-il, si vous n'aimez pas passionnément votre patrie. Oui, aimez votre patrie en travaillant pour elle, en facilitant la tâche de vos magistrats, en restant le plus possible dans votre village, près du clocher qui vous a vu

grandir. Soyez sincères, mettez de l'harmonie dans votre vie. Soyez fidèles à votre religion, une religion que vous ferez précise et agissante afin qu'elle vous fasse comprendre le sens de la vie, et en laquelle vous puiserez assez de lumière, assez de largeur de vue pour vivre en paix avec tous vos concitoyens. Même en temps de crise, la vie vaut toujours la peine d'être vécue. »

On entendit encore M. l'abbé Schaller, rédacteur au *Pays* de Porrentruy, qui apporta le salut des catholiques de l'Ajoie et évoqua avec humour des souvenirs du temps où les troupes vaudoises étaient mobilisées dans le Jura. Agrémenté des morceaux de la fanfare, la partie familière se prolongea jusqu'à la fin de la soirée.

A. A.

## La Banque d'escompte suisse

La commission de gestion de la Banque d'escompte suisse a remis, le 7 juin, au président du tribunal de première instance de Genève, accompagné d'un rapport, le bilan établi au 30 avril 1934, jour de la fermeture des guichets.

La commission montre que les actifs n'ont pas été évalués dans l'hypothèse d'une réalisation par voie de faillite. Elle s'est placée dans l'éventualité d'une réalisation lente des actifs ou de leur transfert à d'autres organismes, qui lui paraît la solution la meilleure pour sauvegarder les intérêts des créanciers.

Il a été tenu compte de la situation économique, tant locale qu'internationale. Les actions et obligations cotées ont été portées au cours de la bourse du 30 avril. En plus des réserves internes créées par les réorganisations précédentes, la commission de gestion a fait des amortissements s'élevant à 73,344,293 fr., y compris une provision pour les risques pouvant résulter des cautionnements et du contentieux.

Il résulte de ce bilan que le capital social, ainsi que la réserve ordinaire de 7 millions de francs, se trouveraient absorbés par ces amortissements. En revanche, les créances, qui atteignent 223,493,124 fr., avec les intérêts calculés au 30 avril, seraient couvertes par l'actif. Le total des créances à vue s'élève à 26,275,415 francs. Le nombre des porteurs de livrets de dépôt et d'épargne est de 2784 et les dépôts se montent à 14,418,273 fr. Les certificats de dépôt (bons de caisse) figurent au passif pour 50,616,000 fr. Les obligations de deux emprunts sont encore en circulation pour un montant de 10,436,000 fr.

Conformément à l'ordonnance du président du tribunal de première instance, du 22 mai, une commission d'enquête, composée de MM. Robert Fazy, juge fédéral, Robert Guex, juge fédéral, et Gustave Schaller, membre du comité et du conseil de la Banque nationale suisse, a été instituée pour rechercher les fautes civiles ou pénales qui auraient pu être commises par les organes de l'ancien Comptoir d'escompte de Genève et de la Banque d'escompte suisse jusqu'à la fermeture des guichets. Cette commission s'est réunie pour prendre connaissance de sa mission et organiser son travail. Elle est chargée de donner un préavis juridique et technique à la commission de gestion, sur les questions de responsabilités qui lui seront soumises.

Dès sa création, la commission de gestion a examiné les moyens propres à sauvegarder les droits des créanciers, ainsi que la situation de nombreux débiteurs. Ses études vont continuer sur la base du bilan qui vient d'être dressé.

### A propos d'un portrait

Le portrait de M. Gugelmann, industriel à Langenthal, que nous avons reproduit, à l'occasion de sa nomination comme docteur *honoris causa* de l'université de Berne, a été exécuté d'après un dessin original de M. O. Lazar, de Genève.

## AVIATION

### Les 12 heures d'Angers

L'Aéro-Club de l'Ouest et l'Aéro-Club de France organisent, pour le 8 juillet prochain, la course aérienne dite des 12 heures d'Angers.

Cette épreuve procède, dans son principe, de la formule des 24 heures automobiles du Mans ; elle constitue la première des épreuves d'endurance pour avions.

Dix-neuf appareils sont engagés et se mettront en ligne le 8 juillet, ce qui promet une course pleine d'intérêt.

Comme pour la coupe Deutsch, le moteur doit avoir une cylindrée maximum de 8 litres ; l'avion doit être obligatoirement occupé par deux passagers.

### L'aviation britannique

On apprend que le ministère de l'air britannique a fait une commande de construction de 13 hangars pour avions, dont 7 en Irak, 1 en Egypte et 5 en Grande-Bretagne.

Selon le *Daily Telegraph*, le programme de développement de l'aviation militaire comporterait la création et l'équipement de 50 nouvelles escadrilles, c'est-à-dire de 600 nouveaux appareils, qui viendraient s'ajouter aux 890 déjà existants.

## L'imamat du Yémen

Jérusalem, 6 juin.

C'est l'Arabia felix des anciens. Situé à l'extrémité orientale de la péninsule, l'imamat du Yémen a comme capitale la ville de Sanaa. Sa partie centrale est formée par un plateau qui rend très difficile une invasion étrangère. Le pays est gouverné par Yéhia, qui succéda à son père il y a une trentaine d'années.

En 1908, il s'était révolté contre les Turcs. Trois ans plus tard, il obtenait l'autonomie de son royaume. Au cours de la guerre mondiale, il garda la neutralité. Après l'armistice, il essaya d'élargir les frontières de son territoire, en s'annexant plusieurs districts, parmi lesquels celui d'Aden, qui, jadis, avait fait partie des régions gouvernées par ses ancêtres.

Mais ces projets d'expansion le menèrent à un conflit avec la Grande-Bretagne, conflit qui dura jusqu'en 1928.

En 1925, toutefois, Yéhia réussissait à s'emparer du port de Hodéida, sur la mer Rouge. L'année suivante, le Foreign Office cherchait une revanche sur le terrain diplomatique et envoyait en mission auprès de l'imam sir Gilbert Clayton. Mais cette manœuvre échoua.

En 1928, l'Angleterre recourut à des moyens plus expéditifs : elle bombardait les campements des Yéménites, obligeant ceux-ci à quitter la zone d'Aden. La question des frontières était ainsi « résolue ». Toutefois, ce ne fut qu'il y a quelques mois qu'on put arriver à un accord, par la signature d'un traité d'amitié et de commerce, d'après lequel Yéhia renonçait à tout droit sur neuf petits Etats situés sur la frontière sud-ouest et mis sous le protectorat britannique.

L'imam est fermé à toutes les nouveautés, mais il se préoccupe du bien-être de son peuple, assurant l'administration de la justice et le maintien de la paix intérieure. Pour la défense du pays contre les agressions étrangères, il a une petite armée qui, en cas de besoin, peut augmenter ses effectifs par une mobilisation générale, comme on a fait ces derniers mois devant la menace wahabite.

Dans le domaine international, Yéhia est favorable à l'idée d'une confédération des peuples arabes ; en ce qui concerne le problème du Foyer national juif en Palestine, il n'a jamais hésité à se placer du côté de ses coreligionnaires de Terre sainte, allant jusqu'à défendre aux Israélites qui vivent au Yémen de quitter le pays pour se rendre en Palestine.

La présence de juifs au Yémen est très ancienne. D'après une tradition, ils se seraient rendus dans l'Arabia felix au temps de Salomon. Ils y séjournèrent en grand nombre avant l'Hégire. A l'avènement de l'Islam, ils furent persécutés, mais la plupart d'entre eux restèrent fidèles à la religion de Moïse.

Aujourd'hui encore, ils sont assez nombreux. Ils vivent dans les villes, mais ils ne peuvent pas habiter les quartiers arabes. A partir de l'âge de treize ans, ils sont soumis à un impôt qui varie d'après leur degré de richesse.

Les juifs, au Yémen, sont tenus de rester debout en présence des musulmans et de les honorer dans toute circonstance. Quand ils leur parlent, ils ne peuvent pas élever le ton. Il leur est défendu de discuter de religion ou de lois avec les musulmans, de prêter de l'argent à intérêt, de monter à cheval à califourchon, de voyager en automobile, de s'habiller comme les Arabes et de porter des robes riches. Mais ils peuvent posséder des terrains et des maisons. Toutefois, lorsqu'ils quittent le pays, ils ne peuvent pas vendre leurs biens, mais doivent en faire cadeau à l'imam. Les juifs du Yémen se consacrent au commerce et à l'industrie. Dans les principales villes, à Sanaa, Hodéida, Taiz, Damar et Amran, ils ont des magasins où on trouve tout ce qu'il faut pour la population locale. Ils ont toujours été chargés de battre monnaie pour l'imamat et de préparer la poudre pour les canons de l'armée.

Leur activité les rend utiles aux Arabes, mais ceux-ci les regardent avec mépris, comme des gens inférieurs. Les synagogues ne peuvent avoir aucune forme distinctive. Actuellement, il y a au Yémen un grand-rabbin, avec trois rabbins de première catégorie et une centaine de rabbins mineurs.

Dr M.

## Nouvelles diverses

M. Barthou a reçu hier soir, mardi, l'ambassadeur d'Italie.

Le président de la république française et Mme Lebrun ont offert, hier mardi, un déjeuner en l'honneur de M. et Mme Yevtitch.

M. Paul Bastid a été réélu président de la commission des affaires étrangères de la Chambre française et M. Sérol, socialiste, président de la commission de législation, en remplacement de M. André Hesse.

Le conseil du comté de Londres a décidé la reconstruction du pont de Waterloo, presque inutilisable depuis une dizaine d'années.

## A peine connues elles plaisent

Depuis quelques jours seulement Ricqlès a lancé ses délicieuses Pastilles Ricqlès, qui rencontrent partout un accueil excellent du public. L'étui pratique et élégant de Pastilles Ricqlès est en vente pour trente centimes

849 X

## Le banditisme naziste en Autriche

Vienne, 13 juin.

Hier, mardi, vers 1 heure de l'après-midi, une bombe a fait explosion au bureau des impôts, à Salzbourg. Cette bombe avait été placée dans une caisse à bois dans la salle d'attente. Il y a eu des dégâts matériels et deux personnes blessées, dont un fonctionnaire.

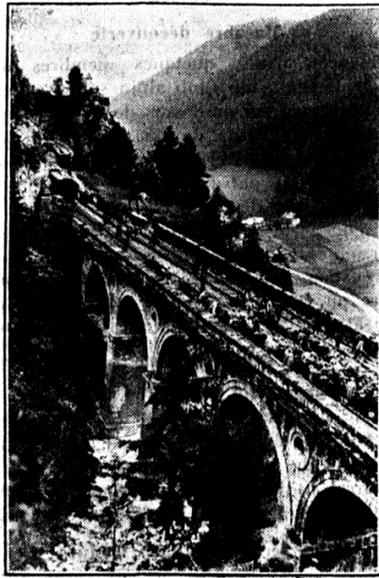
Lundi après midi, un dépôt de 66 kilogrammes de capsules explosibles d'ammonal a été découvert non loin de Telfs, dans les environs d'Innsbruck. Deux individus ont été appréhendés au moment où ils s'approprièrent à charger ces explosifs sur une automobile pour les amener à Innsbruck.

Les capsules étaient dans des boîtes portant l'inscription : « Berlin, ministère de la défense nationale, office de contrôle ». (Berlin, Reichswehrministerium, Prüfungsstelle.)

L'ammonal est un explosif qui n'est pas fabriqué en Autriche.

La voie ferrée a été détruite en deux endroits sur le trajet Vienne-Budapest. Cependant, la circulation des trains n'a pas souffert d'interruption.

Les journaux mettent ce dernier attentat en relation avec le voyage du ministre de la Sécurité, M. Fey, à Budapest.



Un des viaducs du chemin de fer alpestre du Semmering, où les nazistes ont détruit la voie pour provoquer une catastrophe.

La ligne du Semmering dessert une des contrées les plus ravissantes de l'Autriche, séjour de villégiature favori des Viennois.

## Le nouveau cabinet lithuanien

Kowno (Kaunas), 13 juin.

Un décret du président de la république lithuanienne nomme les membres du nouveau gouvernement :

Président du conseil et finances : M. Tubelis. Intérieur : Rusteika. Agriculture : Aleksa.

Tous trois faisaient partie du gouvernement démissionnaire.

Instruction publique : professeur Tonkunas. Communications : Stanisauckis. Défense nationale : général Sniuksta. Justice : Silingas. Affaires étrangères : Lozoraitis. Contrôleur : Sakenis (qui était ministre de l'instruction publique dans le cabinet précédent).

## Les crédits militaires français

Paris, 12 juin.

On a distribué à la Chambre le rapport de M. Jacquier sur le projet de loi approuvant un programme de travaux concernant la défense nationale. Ce rapport fait état des modifications apportées par le gouvernement aux évaluations primitives ; elles portent le montant total des crédits à 3120 millions au lieu de 2980 millions. Les crédits s'élèvent, pour l'artillerie, à 200 millions en 1934 et 20 millions en 1935, pour le génie, à 920 millions en 1934 et 135 millions en 1935, soit au total 1275 millions au lieu des 1175 millions prévus antérieurement ; pour la marine, les crédits ont été portés de 825 à 965 millions, et pour l'aviation, ils demeurent fixés à 980 millions.

## LES BAGARRES EN FRANCE

Saint-Etienne, 13 juin.

Des socialistes et des communistes ont tenté de prendre d'assaut un cinéma où se tenait une réunion des Croix-de-Feu. La salle était protégée par un important service d'ordre et par des gardes montés qui ont chargé à plusieurs reprises pour disperser les manifestants.

Deux trams ont été renversés et les manifestants ont tenté d'élever une barricade. Ils ont incendié les échafaudages d'une maison en construction et défoncé les devantures de plusieurs cafés.

La police a finalement rétabli l'ordre.

## La disparition du vice-consul japonais

Tokio, 11 juin.

Le ministère des affaires étrangères a ordonné au consul général du Japon à Nankin, M. Suma, de faire des recherches pour retrouver le vice-consul Hidaki Kuramoto, qui aurait été fait prisonnier par des terroristes chinois le 8 juin. Le ministère des affaires étrangères a reçu de M. Suma un rapport relatif à la disparition du vice-consul, durant la nuit du 8 juin. Le vice-consul avait, cette nuit-là, loué un taxi pour aller faire une visite au ministre du Japon, M. Ariyoshi, qui était rentré de Changhaï. Depuis lors, le vice-consul a disparu.

Dans les milieux officiels, on a tendance à considérer l'enlèvement de M. Kuramoto comme l'incident le plus grave qui se soit produit entre le Japon et la Chine depuis l'assassinat de M. Sugiyama, secrétaire d'ambassade, pendant la révolte des Boxers.

Les Japonais de Nankin et l'opinion publique au Japon insistent pour que le gouvernement prenne des mesures énergiques afin d'obliger les autorités de Nankin à réprimer la propagande antijaponaise en Chine.

M. Hirota, ministre japonais des affaires étrangères, a conféré avec les autorités militaires et navales, au sujet du règlement de l'incident. Un accord serait intervenu virtuellement à ce sujet entre le ministre et les autorités militaires.

Selon le Nichi Nichi, le Japon ne se contenterait pas de simples excuses ou d'une indemnité. Il exigerait la délivrance de M. Kuramoto dans les 24 ou 48 heures, sinon il considérerait le gouvernement chinois comme incapable de maintenir l'ordre en Chine et débarquerait des troupes pour entreprendre des recherches.

Dans ce cas, le Japon informerait au préalable les puissances étrangères.

Changhaï, 12 juin.

En raison du malaise qui règne dans la colonie japonaise de Nankin, le contre-torpilleur Ashi et le croiseur Tsushima iront à Nankin.

Tokio, 12 juin.

Le correspondant à Changhaï de plusieurs journaux japonais assure qu'il existe des indices selon lesquels les ravisseurs du vice-consul Kuramoto appartiendraient à l'association des chemises bleues, agissant pour le compte de la gendarmerie chinoise.

Tokio, 12 juin.

Le consul général du Japon à Nankin a adressé au ministère des affaires étrangères un compte rendu de l'entretien qu'il a eu avec le directeur des affaires asiatiques de Nankin, qui était venu lui exprimer les regrets du gouvernement de n'avoir pu découvrir les traces du vice-consul Kuramoto.

Le consul a exigé que tout fût fait pour retrouver M. Kuramoto. Les autorités auraient pu le retrouver, si elles avaient agi rapidement.

Changhaï, 12 juin.

A la suite de la disparition de M. Kuramoto, un destroyer nippon est arrivé à Nankin, et un croiseur côtier y arrivera mercredi. On prête aux Japonais l'intention d'établir leur propre police dans la capitale politique de la Chine.

Tokio, 12 juin.

Le conseiller de la légation de Chine a fait visite au ministre des affaires étrangères et lui a demandé notamment de ne pas exciter l'opinion publique japonaise contre le gouvernement de Nankin, celui-ci faisant de son mieux pour retrouver le vice-consul disparu.

Changhaï, 12 juin.

Le consul général du Japon à Nankin, sur les instructions de Tokio, a informé le ministre des affaires étrangères de Nankin que le gouvernement japonais tiendrait le gouvernement chinois pour responsable de la disparition de M. Kuramoto.

Nankin, 13 juin.

La police de la capitale poursuit jour et nuit ses recherches pour retrouver la trace du vice-consul japonais disparu dans la nuit du 8 juin. La supposition d'un crime ou d'un enlèvement est rejetée, car, après deux jours de recherches, la police n'a pu relever aucun indice dans ce sens.

On suppose que le vice-consul japonais a été frappé d'amnésie ou qu'il s'est ôté la vie.

## M. Lloyd George contre le gouvernement

Londres, 13 juin.

Dans une réunion électorale, M. Lloyd George a proclamé son hostilité implacable au gouvernement national. Les électeurs de la circonscription galloise de Monmouth devant choisir jeudi entre un candidat travailliste et un candidat conservateur favorable au gouvernement, M. Lloyd George a conseillé de voter contre le candidat du gouvernement. Il a ensuite fait une critique violente des actes du cabinet actuel.

## Une disparition qui a fait du bruit

est celle du blaieau. On sait maintenant qu'il est inutile et tout le monde s'en réjouit. La Crème Razvite l'a remplacé, on l'étend en un clin d'œil avec le doigt et, tout de suite, le rasoir glisse ! Pour une barbe très dure, bien mouiller avant l'application. Du 15 janvier à fin février, chaque détaillant vendant du Razvite vous livrera contre cette annonce signée, un tube de Fr. 1.50, au prix exceptionnel de Fr. 1.20. (Se recommander de ce journal.)

## L'armement naval italien

Rome, 12 juin.

Au sujet de la décision du gouvernement de construire deux cuirassés de 35 mille tonnes, la Tribuna écrit :

« Cette décision ne saurait nous surprendre. L'Italie l'a prise après toutes les autres nations et lorsqu'on pouvait considérer comme exclue toute possibilité de négociations ultérieures. Nous ne faisons pas allusion à l'échec de la conférence générale du désarmement de Genève ; nous rappelons simplement l'échec technique et politique des conférences navales précédentes. Celle-ci n'ont eu aucun résultat positif dans le domaine politique. Leur conséquence directe fut d'augmenter les flottes de guerre. En effet, prenant comme limite suprême la flotte britannique, on porta à cette limite la flotte des Etats-Unis et bientôt il en ira de même pour la flotte du Japon, qui a déjà réalisé le rapport 3/5 et qui demandera, à la conférence de l'année prochaine, la parité. »

Le Popolo d'Italia écrit : « Avec ces deux nouveaux cuirassés, l'Italie atteindra le niveau maximum que lui accorde le traité de Washington et possédera des navires qui n'ont de pareils dans aucun Etat du monde en grandeur, puissance et, ce qui compte davantage encore, modernité. »

## Le conflit entre la Catalogne et le gouvernement espagnol

Madrid, 13 juin.

Le groupe parlementaire de la gauche catalane a décidé de se retirer momentanément des Cortès en attendant une rectification de la politique actuelle du gouvernement de Madrid.

Par solidarité, les nationalistes basques ont décidé de suivre les Catalans dans leur retraite. Le nombre de députés ayant quitté les Cortès s'élève à 36, dont 14 nationalistes basques.

Malgré le petit nombre de ceux qui sont partis, la situation est sérieuse.

Le parlement catalan a réapprouvé hier soir, à l'unanimité des membres présents, la loi qui faisait l'objet du conflit, et dans l'espoir de provoquer une crise, les socialistes et les républicains de gauche menacent de quitter aussi les Cortès.

## Les grèves en Espagne

Malaga, 13 juin.

La grève générale a éclaté. La troupe occupe les points stratégiques et le gouverneur civil a publié une proclamation énergique ordonnant le rétablissement de tous les services sous peine de sanctions sévères.

Les sièges de la Confédération nationale du travail ont été fermés et plusieurs de ses dirigeants arrêtés.

Des fusillades se sont produites à plusieurs endroits. On compte jusqu'à présent trois blessés.

## Le cabinet tchèque armé de pleins pouvoirs

Prague, 13 juin.

La commission constitutionnelle de la Chambre a accepté le projet de loi présenté par le gouvernement, complétant la loi relative aux pouvoirs extraordinaires qui se trouve prolongée d'une année, jusqu'au 30 juin 1935.

La nouvelle loi autorise le gouvernement à prendre les mesures nécessaires dans le domaine du tarif douanier et des mesures propres à éviter ou à diminuer les pertes et les perturbations de la vie économique autant que dureront les conditions économiques extraordinaires dans le pays et à l'étranger.

## Le défaut de paiement de l'Allemagne

Paris, 12 juin.

L'agence Havas communique ce qui suit : Une démarche a été faite par l'intermédiaire de l'ambassade de France à Berlin pour attirer l'attention du gouvernement allemand sur les conséquences de la décision de suspendre pour 15 jours les paiements aux offices de compensation. Cette mesure, en effet, risquerait de provoquer l'arrêt des transactions commerciales entre les deux pays.

## LA DICTATURE EN BULGARIE

Sofia, 13 juin.

En exécution de l'article 14 de son manifeste adressé le 19 mai au peuple, le gouvernement a donné à la population un délai de quelques jours pour livrer les armes se trouvant en sa possession.

Les autorités militaires chargées de recueillir ces armes exécutent leur tâche sans rencontrer la moindre résistance.

Le calme règne dans tout le pays.

Sofia, 13 juin.

Par ordonnance gouvernementale, les partis politiques ont été dissous.

Les personnes qui nous envoient l'avis d'un changement d'adresse sont priées d'y joindre 20 centimes en timbres.

L'ADMINISTRATION,

## Nouvelles religieuses

### Le congrès eucharistique de Buenos-Ayres

Le prochain congrès eucharistique international se tiendra à Buenos-Ayres, du 10 au 14 octobre, et l'Amérique du sud, qui reçoit pour la première fois cet insigne honneur, s'appête à lui donner une splendeur sans pareille.

Fidèle à ses traditions, l'Association de Notre-Dame de Salut organise un pèlerinage pour faciliter à de nombreux catholiques l'assistance à ces fêtes, qui revêtiront un éclat incomparable.

Cette organisation offre les plus grands avantages : un bateau excellent, tout récemment construit et supérieurement aménagé ; il y aura même une chapelle permanente ; le trajet le plus complet : visions non seulement d'Amérique du sud, mais aussi d'Afrique avec l'escale de Dakar ; le voyage le plus long : 49 jours, et des prix d'un exceptionnel bon marché.

Demander le programme au Secrétariat des pèlerinages, 4, avenue de Breteuil, Paris (7<sup>me</sup>).

## Nouvelles financières

### Energie de l'Ouest-Suisse

Dans sa séance du 8 juin, le Conseil d'administration de la société l'Energie de l'Ouest-Suisse (EOS), à Lausanne, a pris connaissance des comptes de 1933 et a constaté que les résultats en sont supérieurs à ceux de l'exercice précédent.

Les recettes ont non seulement compensé tous les frais d'exploitation et les intérêts des emprunts, mais elles ont permis des amortissements importants et de larges attributions aux fonds de réserve.

Le Conseil, ayant ainsi tenu compte de la situation économique générale, a décidé de proposer à l'assemblée générale des actionnaires, fixée au 28 juin, la répartition d'un dividende de 4 1/2 % brut sur le capital-actions.

Le Conseil d'administration tient à rassurer pleinement les porteurs d'obligations en affirmant que l'intérêt des emprunts est entièrement garanti par les recettes des contrats de vente d'énergie actuellement en vigueur.

La baisse des obligations doit être attribuée à des personnes qui se laissent ébranler par des bruits fantaisistes et à l'étroitesse du marché de ces titres à la Bourse de Lausanne. Il semble donc que les porteurs n'ont aucun intérêt à se défaire de leurs titres aux cours actuels.

### Le marc vacillant

Les brusques fluctuations du marc de ces jours derniers, sont suivies à Londres avec appréhension.

Rien n'a transpiré des récents entretiens entre M. Montagu Norman, gouverneur de la Banque d'Angleterre, et M. Schacht, président de la Reichsbank, mais la détente du marc reflète la nervosité et la crainte d'une dévalorisation de la devise allemande.

## Santé publique

### Une épidémie de lèpre en Catalogne

Il semble que la lèpre en Europe soit une chose du passé. C'est une erreur, malheureusement. C'est ainsi qu'en ce moment, en Catalogne, cette terrible maladie préoccupe beaucoup les autorités soucieuses d'en arrêter le développement fort inquiétant depuis quelque temps.

La lèpre s'étend surtout dans la province de Tortosa. On a commencé à y isoler les lépreux. Trente-trois de ceux-ci ont été placés dans une léproserie, mais on estime qu'il en existe encore, en Catalogne, deux cents autres qu'il faudra isoler d'urgence pour la plupart et soumettre les autres à une surveillance rigoureuse si l'on ne veut pas que la maladie se propage.

## Garnet de la science

### La prochaine expédition de M. Georges Claude

Le savant français Georges Claude poursuit les étapes de la conquête de l'énergie thermique des mers.

On se souvient que le principe consiste à utiliser la différence de température entre le fond (4° à 5°) et la surface (25° à 28°) des mers tropicales.

Toutes les difficultés théoriques ont été vaincues les unes après les autres ; les difficultés pratiques ont été surmontées et voici que prochainement fonctionnera la première usine flottante d'après le principe Claude-Boucherot.

M. Georges Claude avait convié, l'autre jour, ses amis et ses collègues de l'Institut, qui vinrent en grand nombre assister chez lui à la première projection d'un film montrant la construction de l'usine flottante.

Le paquebot *Tunisie* a été aménagé spécialement. Un « puits » a été installé à son centre par où arrivera l'eau froide du fond de la mer puisée par un énorme tube à 680 mètres de profondeur.

Sur le pont du navire, à dix mètres au-dessus de la surface de l'eau, sont montés les bouilleurs, pompes, turbines, nécessaires à la naissance de

la force motrice et dans les flancs du navire s'effectuera avec cette force la fabrication de la glace à raison de 1000 tonnes par jour pour commencer, puis de 2000 tonnes, soit le chargement de deux trains de cent wagons.

On compte que le tube de 680 mètres, constitué de tronçons de 6 mètres de long sur 2 m. 50 de diamètre qui seront unis chacun par un rivetage de deux cents boulons, sera posé en trois jours.

C'est au mois d'août que la *Tunisie* partira pour Rio-de-Janeiro où doit commencer la fabrication.

M. Georges Claude fut vivement félicité, ainsi que M. Boucherot, pour ce travail gigantesque, dont l'expression cinématographique dépasse les réalisations fictives des plus audacieux producteurs de films.

## AUTOMOBILISME

### Les courses suisses de vitesse

M. Charles Faroux, qui assiste à toutes les grandes courses, a déclaré dans l'*Auto*, de Paris, que le grand-prix de Montreux avait été « la course la plus émouvante depuis le début de l'année ».

Il s'est produit, en effet, à Montreux, ceci qu'« Etancelin, premier au départ de par son meilleur temps aux essais, a tiré du fait un parti habile : les Alfa n'avaient pas poussé à fond pour ces essais et se trouvaient assez mal placées ; derrière Etancelin, filait Straight, à bonne allure, et qu'il n'était pas si aisé de passer, au moins au début de l'épreuve ». Cependant, les tours se succédant, Etancelin augmentait pas à pas son avance, tant et si bien « que du stand Ferrari, qui contrôlait Moll-Varzi-Trossi, on fit signe au premier nommé de courir après le Rouennais ».

On sait la suite, l'assaut de Moll, celui de Varzi, tous deux arrêtés par un défaut de graissage, conséquence, sans doute, d'une huile chaude, de viscosité diminuée ; puis l'offensive victorieuse de Trossi, cependant qu'Etancelin, « aux signaux d'accélérer qui lui étaient faits, se bornait à montrer ses freins et à faire comprendre que, loin de pouvoir aller plus vite, il lui fallait diminuer l'allure ».

Etancelin, a fait remarquer M. Faroux, eût gagné s'il n'y avait eu que deux Alfa : mais il n'a pu surmonter le dernier assaut. Il reste que, pour la première fois, depuis longtemps, on a vu le stand Ferrari assez nerveux et inquiet du dénouement : que la panne de Varzi se produise deux tours plus tard, et le classement était changé.

Nous croyons que la lutte sera plus ouverte encore et l'issue, plus incertaine, quand les Alfa-Roméo seront opposés aux équipes de Bugatti, dont la nouvelle machine se fait attendre et, comme ça a été le cas au Nurburgring, aux Mercedes et aux Auto-Union.

« Etancelin, a encore écrit M. Faroux, anime toujours une course, et on comprend que les organisateurs tiennent à l'avoir. En fait, les trente mille spectateurs qui se pressaient à Montreux, le long du circuit et à toutes les fenêtres, ont eu un spectacle de haute qualité sportive, et tel que nous n'osions point l'espérer. »

Le grand-prix de Montreux disputé, l'intérêt de nos amateurs d'épreuves de vitesse se reporte sur le grand-prix de Suisse, qui se courra en août prochain près de Berne.

Nombre de coureurs et de journalistes étrangers, qui avaient pris part ou assisté à la « ronde dans la cité », ont profité de leur présence en Suisse pour aller voir le circuit de la forêt de Bremgarten en construction. Tous se sont exprimés de la façon la plus élogieuse sur ses magnifiques installations et, depuis, une série de demandes nouvelles de participation sont arrivées aux organisateurs. Il y a déjà tant de candidats pour les deux courses (celle des voitures et le grand-prix lui-même) qu'on ne pourra pas prendre toutes les demandes en considération.

Berne peut donc compter avec certitude sur une grande affluence et les organisateurs ont bien fait, dans ces conditions, de prendre à temps leurs précautions. Il s'agit notamment de la location des places aux trois tribunes, qui, toutes, sont placées de manière à permettre de suivre des phases intéressantes de la course. Jusqu'au 24 juin, les membres de l'Automobile-Club suisse jouiront pour la location d'un droit de priorité. Du 25 juin au 15 août, cette location sera ouverte à tous. On trouvera des places au secrétariat de la course, à Berne, et dans les secrétariats de l'Automobile-Club, à Bâle, Genève, Lucerne et Zurich.

### Le tourisme automobile en Autriche

Le conseil des ministres autrichien a décidé de modifier la loi concernant les taxes sur les automobiles. Les automobilistes étrangers n'auront pas à payer de taxe pendant les 90 premiers jours de leur séjour, à partir du passage de la frontière, alors que, jusqu'ici, le délai franc de taxe était de 60 jours. A partir de ce nouveau délai, ils ne payeront plus une taxe à l'année, mais une taxe de deux schillings par jour, tandis que les motocyclistes verseront un schilling par jour aux offices des douanes.

## FAITS DIVERS

### ÉTRANGER

#### Contrebande de valeurs en Yougoslavie

La police de Belgrade a arrêté M. Sima Alkalaj, avocat notable, soupçonné de contrebande de litres d'une valeur de 30 millions de dollars. Selon certains bruits, la contrebande s'effectuait par le canal d'une légation étrangère. Une enquête est ouverte.

#### Chute d'un avion sans moteur

Au cours d'un essai de vol à voile, à Bitterfeld (Saxe), un pilote, M. Bønninghauser, âgé de vingt-trois ans, a fait une chute mortelle d'une hauteur de 50 mètres.

#### Grand incendie en France

Un vaste incendie a éclaté, hier mardi, dans une usine, à l'entrée de la route de Toulon, à Colobrières. Le sinistre a pris de grandes proportions et le matériel de la commune étant insuffisant, on a dû télégraphier à Toulon, à la marine, pour demander l'envoi de ses pompiers. Les dégâts atteignent déjà deux millions.

#### Le feu à bord

A Santos (Brésil), le vapeur finlandais *Orient* est en feu.

### SUISSE

#### Macabre découverte

Dimanche passé, quelques membres de la section de Platta du Club alpin suisse en excursion au Piz Emet, au-dessus de Bivio (Grisons), ont aperçu un bâton de ski sortant de l'épaisseur de la neige. Après avoir déblayé la neige à cet endroit, ils ont découvert le cadavre de Mme Schimmelpfeng, de Stuttgart, qui avait été victime d'un accident le 19 février, au cours d'une excursion. Son mari, dont les skis ont été retrouvés non loin de ce même endroit, n'a pas encore pu être dégagé parce que la couche de neige atteint encore trois mètres de profondeur.

#### Un motocycliste tué

Une motocyclette circulant vers minuit sur la route de Sauley à Lajoux (Jura bernois), a heurté dans l'obscurité un cheval qui stationnait au bord de la chaussée. Le motocycliste, M. Marcel Juillerat, âgé d'une vingtaine d'années et demeurant à Lajoux, fut tué sur le coup.

#### La sécheresse dans le Jura

On annonce du Jura, particulièrement des districts de Delémont et de Porrentruy, dans le Jura bernois, que la sécheresse a pris des proportions catastrophiques. La fenaison n'a donné que le dixième de l'année précédente. Impossible de nourrir le bétail à l'herbe fraîche ou de le mener paître, de sorte qu'il a fallu commander en France plusieurs centaines de wagons de foin pour suppléer au manque de fourrage.

## SPORTS

### Le tour de France cycliste

Le tour de France cycliste de 1934 commencera le 3 juillet prochain. A l'heure actuelle, presque toutes les équipes nationales sont au complet. Deux font exception : l'italienne, parce qu'il y a trop de candidats de valeur et qu'il est difficile de choisir entre eux ; l'allemande, parce qu'il y a pénurie de coureurs et qu'on ne sait pas comment compléter l'équipe.

Le créateur du Tour est évidemment fort ennuyé. Nous ne le plaindrons pas, pour cette raison, qu'il a cru bon de s'accorder, cette année, à la Suisse qu'une demi-équipe, les quatre autres coureurs étant fournis par l'Espagne.

A part les quarante coureurs des cinq équipes nationales (allemande, belge, française, hispano-suisse et italienne), il y aura vingt coureurs individuels, dont 15 sont déjà engagés : Fournier, Level, Wauters, Maes, Herckenrath, Marcaillou, Viratelle, Bidot, Renaud, Yves et Eugène Le Goff, Rinaldi, Salazard, Galateau, Pastorelli, soit 12 Français et 3 Belges. Un Suisse sera peut-être choisi, puis l'Autrichien Max Bulla, le Hollandais Valentyn, peut-être.

L'organisation du Tour se poursuit. Il ne s'agit pas d'une petite affaire, car c'est une véritable troupe qui tombe sur une ville le jour d'étape dans le tour de France.

On compte environ cinq cents personnes qui envahissent les hôtels de la ville. Quand ces cinq cents officiels, suiveurs, coureurs, etc., tombent dans une préfecture comme Lille, ça va très bien, car il y a de la ressource dans une ville de plus de 200.000 habitants ; mais quand ils s'abattent sur une autre préfecture comme Gap, qui n'a pas 12.000 habitants, la question change.

Sur les cinq cents personnes qui suivent pendant vingt-sept jours l'itinéraire du tour de France, l'*Auto* en compte pour sa part cent quatorze, qui sont nourries, logées, véhiculées et quelques-unes rétribuées par l'*Auto*. C'est dire que, au départ de Paris, le caissier de l'entreprise doit avoir un portefeuille bien garni.

Voici la liste du personnel du tour à la charge de l'organisateur :

Directeur de la course ; rédacteur en chef ; secrétaire général ; rédacteur ; directeur sportif ; chronométrateur ; économiste ; 3 commissaires ;

un commissaire adjoint ; 60 coureurs ; 2 managers ; 10 mécaniciens ; 10 masseurs ; un directeur des bagages ; 8 chauffeurs ; deux gendarmes ; 3 inspecteurs de vente ; 5 ravitailleurs ; un motocycliste estafette ; un inspecteur aux arrivées.

### Les courses d'aviron de Genève

La Société nautique de Genève organise pour dimanche, 17 juin, des courses d'aviron qui promettent d'être très intéressantes. Trente clubs avec 66 équipes et 263 rameurs, tel est, en effet, le bilan des inscriptions proclamé par M. Chavan, président du comité d'organisation.

Les démarches entreprises auprès des clubs étrangers et suisses ont amené à Genève un beau choix d'équipes : signalons deux clubs de Milan ; les équipes à 2 et à 4 rameurs du Cercle de l'aviron de Lyon, du Cercle de Marseille, de l'Union nautique de Villefranche, du Club nautique d'Aix-les-Bains.

Du côté suisse, on cite un club de Bâle, six clubs de Zurich, le See-Club de Lucerne, Neuchâtel, Lugano, Vevey, Nyon, Lausanne avec deux clubs, Yverdon, Berne, Chillon, Montreux et Genève.

Les 15 courses du programme seront donc bien fournies ; les champions de France et d'Italie rencontreront l'élite de nos rameurs, champions suisses et d'Europe.

### Le sport aux fêtes de Paris

Il y aura, à Paris, du 16 juin au 8 juillet, à l'occasion des grandes fêtes dont nous avons parlé, plusieurs compétitions sportives.

Ce sera ainsi, dimanche, 17 juin, au stade Roland-Garros, la journée décisive du match de tennis France-Australie (demi-finales de la coupe Davis, zone européenne), et, à l'autodrome de Montlhéry, le championnat cycliste de France sur route.

Le jeudi soir, 21 juin, au stade Buffalo, il y aura un grand « gala » de tous les sports.

Le dimanche 24 juin, à Vincennes, grand-prix cycliste de la ville de Paris (éliminatoires) ; le dimanche 1<sup>er</sup> juillet, finales du grand-prix.

## NAVIGATION AÉRIENNE

### Les transports par dirigeables

Le président de la société « Good-Year Zeppelin », à Akron (Ohio), blâme le retard des Etats-Unis dans le développement des lignes commerciales de dirigeables.

Il a déclaré que le nouvel arrangement germano-hollandais sur la construction des zeppelins pour les services d'Orient signifie que l'Europe laissera les Etats-Unis loin derrière elle dans les transports par aéronefs susceptibles d'être transformés, en cas de guerre, en transports et en appareils d'observation.

Le président de la société a ajouté que le fait de laisser le Reich dominer en matière de dirigeables aura des conséquences internationales, militaires et commerciales graves. En concluant, il a insisté sur le fait que le Japon annonçait sa participation au projet germano-hollandais.

## Echos de partout

### Au royaume de la mode

#### Du *Cri de Paris* :

Puisque l'été respandit, les robes des femmes — toujours logiques — se parent de fourrures...

Mais quelles pelletteries nouvelles adopter ? Skungs et visons ont lassé nos curiosités. Le singe est trop faiblement « singé ». L'agneau a été totalement débouclé, râpé, épilé. Il ne reste plus que le cuir.

Il y a bien encore l'hermine d'été, l'écurie volant (pour les aviatrices...). Mais le tuyau de la saison, c'est la fourrure de phoque.

Ces innocents animaux sont pourchassés partout pour la plus grande gloire des modes féminines.

### Mot de la fin

Le directeur de la prison. — Nous sommes désolés de vous avoir gardé ici une semaine de trop.

Le repris de justice. — Ça ne fait rien, vous me la déduirez la prochaine fois.

## Pour la langue française

On ne dit pas : « Il a été charmant avec moi », mais « charmant pour moi ».

## CALENDRIER

Jeudi, 14 juin

### FÊTE DU CŒUR EUCHARISTIQUE DE JÉSUS, Saint BASILE,

#### évêque, confesseur et docteur de l'Eglise

Ami et condisciple de saint Grégoire de Nazianze, saint Basile déploya, comme évêque de Césarée en Capadoce, tous les trésors de son éloquence et de son énergie pour instruire son troupeau et le préserver des funestes erreurs des hérétiques. († 370.)

# FRIBOURG

## Chez les universitaires

Après les paroissiens de Saint-Pierre, ce sont les étudiants universitaires des Facultés de droit, des lettres et des sciences qui se disposent à bénéficier de l'indulgence extraordinaire du jubilé de la Rédemption.

En pleine période d'examen, il leur eût été difficile de trouver le temps nécessaire aux douze visites d'églises prescrites aux fidèles qui gagnent l'indulgence individuellement. Ils ont donc été heureux de pouvoir accomplir les cérémonies du jubilé collectivement. Ils se réuniront demain soir jeudi, 14 juin, à 8 h. 20, à l'église du Collège. Après avoir entendu un bref rappel du sens de l'indulgence et récité les prières prescrites, ils accompliront en procession la visite des trois autres églises.

## Incendie

La nuit passée, vers 1 heure, un incendie a détruit une petite maison isolée à Buchholz, commune de Saint-Ours, appartenant à M. Albert Curty, qui y habitait avec sa famille. En un clin d'œil, le bâtiment, construit en bois, a été embrasé et on ne parvint à sauver que quelques objets mobiliers. Les pompiers ont été impuissants à apporter un secours efficace, vu le manque d'eau.

La maison était taxée 4000 francs.

## A propos d'une collision

Nous avons signalé, hier mardi, qu'une collision s'était produite près de Belfaux entre un motocycliste, M. Jaquet, et un cycliste, M. Charles Hayoz. Celui-ci avait avec lui ses deux fillettes. Il tenait la droite de la route, lorsque M. Ernest Jaquet, qui se rendait à Grolley, surgit sur la route cantonale par un chemin de traverse et se trouva tout à coup en face de M. Hayoz. Le choc ne put être évité. M. Hayoz fut relevé inanimé par M. Jaquet et reconduit à son domicile par un automobiliste qui passait. Il est encore actuellement alité. Ses deux fillettes n'eurent aucun mal.

## Évadé repris

Un certain Fernand Vuagniaux, évadé de Bellechasse, a été arrêté par la police vaudoise à Vuarrens. Il va réintégrer notre pénitencier cantonal.

## Association paroissiale de Saint Pierre

Cette Association a pour but d'aider financièrement la paroisse en recueillant des cotisations et des dons qui sont affectés à l'amortissement de la dette paroissiale et à l'achèvement de l'église.

Elle a recueilli en 1933 une somme de 13,580 francs, dont 5916 fr. de cotisations régulières payées par environ trois cents adhérents et 7664 fr. de dons facultatifs.

Depuis sa fondation, l'Association a versé à la paroisse 99,000 francs.

M. le curé Zurkinden, qui présidait l'assemblée, a relevé avec une légitime satisfaction cet apport considérable, qui atteste la générosité des paroissiens.

Cependant, un trop grand nombre d'entre eux ne font pas encore partie de l'Association paroissiale. On a suggéré divers moyens de les y amener. Une propagande active devra être entreprise. Tout paroissien de Saint-Pierre devrait avoir à cœur de donner son appui moral et matériel à une association qui est d'une nécessité vitale pour la paroisse, puisque, sans cela, celle-ci serait dans la nécessité de lever un impôt pour faire face à ses lourdes charges.

## SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

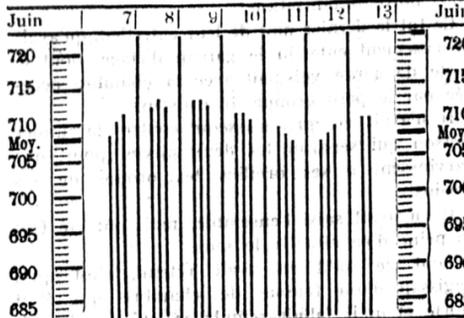
**Ouvroir du Tir fédéral.** — Les dames de l'ouvroir sont informées que l'atelier est transféré dès ce matin mercredi, 13 juin, au numéro 5 de la rue du Temple, au rez-de-chaussée de l'imprimerie Delaspre.

**Festival « Mon Pays ».** — A 10 h., coucou-prints; à 11 h., cloches; à 5 h. 1/2, arbalétriers; à 7 h., cueilleuses; à 7 h. 1/2, feuilles et brises; à 8 h. 1/2, drapières. Le tout à la salle de la Grenette.

## BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

13 juin

BAROMÈTRE



## THERMOMÈTRE C.

Jun	7	8	9	10	11	12	13	Jun
7 h m	14	16	11	12	13	15	11	7 h m
11 h m	18	16	19	19	21	20	19	11 h m
7 h soir	16	17	20	21	21	20		7 h soir

## Temps probable

Zurich, 13 juin, 11 h. du matin.

Assez beau; orages probables.

# Nouvelles de la dernière heure

## L'entrevue Hitler-Mussolini

Rome, 13 juin.

La délégation italienne qui prendra part à l'entrevue entre M. Mussolini et M. Hitler arrive à Venise aujourd'hui mercredi. Elle serait composée de MM. Fulvio Suvich, sous-secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, Pompeo Aloisi, chef de cabinet de M. Mussolini, et de l'ambassadeur d'Italie à Berlin, M. Cerutti.

Il confirme que l'entrevue proprement dite aurait lieu à la villa royale de Stra, qui se trouve entre Padoue et Venise.

Les entretiens auraient lieu demain 14 juin et vendredi, 15.

Les délégations allemande et italienne repartiront samedi.

La délégation allemande comprendrait MM. von Neurath, ministre des affaires étrangères, et von Hassel, ambassadeur à Rome.

La délégation allemande résiderait au Grand-Hôtel, à Venise, tandis que les représentants italiens descendraient à l'hôtel Danieli.

Le château de Stra, ancienne villa Pisani, fut acheté par Napoléon I<sup>er</sup> et Eugène de Beauharnais s'y installa en qualité de vice-roi. La propriété, devenue royale en 1808, le demeura jusqu'en 1875. Elle fait, depuis, partie du domaine national. Le château est décoré de célèbres peintures de Tiepolo et renferme de nombreux souvenirs du premier Empire. Son parc est justement réputé par son ornementation et c'est dans son labyrinthe que Gabriele d'Annunzio fait évoluer les personnages du Feu en des pages bien connues.

Berlin, 13 juin.

La presse allemande manifeste une grande satisfaction de l'entrevue entre MM. Hitler et Mussolini, entrevue qui, d'après elle, aurait une importance considérable pour la paix de l'Europe. Certains journaux donnent à entendre, et la chose paraît en effet naturelle, qu'une question importante sera abordée au cours de cet entretien, celle des rapports entre l'Allemagne et l'Autriche; d'autres insistent pour que la méthode des conversations directes soit également employée entre l'Allemagne et la France.

« On a essayé, écrit la *Deutsche Allgemeine Zeitung*, la méthode des conversations diplomatiques à plusieurs. Nous continuons à croire qu'une explication directe entre la France et l'Allemagne serait, de toutes, la meilleure. Cette méthode serait encore praticable, le point le plus important de la formule de Genève étant la continuation des conversations diplomatiques. »

La *Deutsche Allgemeine Zeitung*, qui reproche « aux Soviétiques de parler sans cesse de guerre », déclare que si le voyage de M. Hitler en Italie semble sensationnel, c'est qu'il surprend « tous ceux dont la pensée est obscurcie par les propos de guerre qui sont devenus de mode ». Ce sont ces mêmes gens qui s'occupent « de découvrir des problèmes insolubles » et qui ne se départissent pas de leur pessimisme, même lorsque des événements comme le pacte germano-polonais leur infligent un démenti.

Paris, 13 juin.

Le *Journal* se préoccupe de l'entrevue Hitler-Mussolini. Il estime que l'extraordinaire redoublement de terrorisme hitlérien en Autriche est un prélude aux entretiens du Duce et du Führer.

Le *Figaro* dit que la rencontre de ces deux diplomates est la rencontre de deux révolutions et établit un parallèle : « Le hitlérisme et le fascisme se rapprochent dans la négation des principes libéraux. L'un et l'autre tendent à mettre la société sous tous ses aspects dans la dépendance du choix, des décisions et des sanctions de l'Etat. Mais, ces deux régimes ont un idéal aussi différent que les caractères mêmes des deux peuples. Ces différences dans la politique extérieure peuvent se résumer ainsi : quand l'Allemagne fera des folies, l'Italie fera des calculs. »

## Le Vatican au chancelier Dollfuss

Cité du Vatican, 13 juin.

Dans une lettre publiée par l'*Osservatore romano*, le Pape implore l'aide du Ciel en faveur du chancelier Dollfuss. Cette lettre est envoyée au cardinal Innitzer, archevêque de Vienne, par Mgr Pacelli, secrétaire d'Etat, au nom du Saint-Siège.

Récemment, Mgr Innitzer avait adressé au Souverain Pontife des remerciements, au nom de l'épiscopat autrichien, pour l'heureuse conclusion du concordat intervenu entre le Vatican et l'Autriche, déclarant que celui-ci avait consolidé les relations amicales entre l'Eglise et l'Etat autrichien et cela, surtout, grâce à l'action du chancelier Dollfuss qui, par ses profonds sentiments religieux, s'est fait l'interprète du peuple autrichien.

Dans sa lettre d'accompagnement, le cardinal Pacelli écrit que le Saint-Père n'ignore pas jusqu'à quel degré la conclusion d'une œuvre de paix, d'une importance telle que le concordat est due à la sagesse politique, aux sentiments de justice et à la perspicacité du chancelier Dollfuss. Le Saint-Père implore l'aide du Ciel sur lui et sur tous les hommes d'Etat qui, dans la grave et menaçante crise de l'heure présente, cherchent à réaliser le bonheur des peuples en s'inspirant des principes établis dans la loi divine et découplant de la volonté de Dieu.

## Bruit d'une dévalorisation du marc allemand

Paris, 13 juin.

Le correspondant du *Matin* à Berlin mande à ce journal :

Les bruits qui viennent de l'étranger sur la situation de la monnaie allemande se heurtent, ici, au silence des milieux officiels. Le *Daily Mail* écrivait, le 7 juin, que la situation du marc était des plus graves. Un article d'un journal financier français du 8 juin faisait état des divergences de vues qui séparaient le chancelier Hitler du gouverneur de la Reichsbank, M. Schacht. Celui-ci, qui créa le Reichsmark en 1923 et qui s'est engagé à le défendre contre toute dévalorisation, aurait déclaré ne pouvoir s'associer plus longtemps à une politique générale qui implique évidemment l'avilissement de la monnaie. Le chancelier aurait refusé la démission de M. Schacht.

D'autre part, une dépêche d'Amsterdam annonce que certains milieux allemands qui souhaiteraient une dévalorisation du marc seraient sur le point d'avoir gain de cause. Il s'agirait d'une dévalorisation de 40 % environ de la monnaie du Reich. Consultés sur cette information, les milieux officiels refusent de se prononcer.

Mais nous pouvons définir encore une fois rapidement le problème qui s'impose à eux. On connaît les faits sommaires qui commandent la situation financière du Reich : pas de devises étrangères, moins de 200 millions de marcs de couverture-or pour une circulation de 3600 millions, 2 milliards de bons d'Etat dans les banques, environ 500 millions d'impôts payés d'avance, plus de 500 millions de traites acceptées pour le financement de grands travaux et la nécessité de faire face à la continuation de ces travaux, aux frais du réarmement en cours et, enfin et surtout, aux achats de matières premières.

M. Schmitt, ministre de l'économie publique, déclarait récemment à Francfort que le Reich trouverait le moyen de faire face à la crise, mais qu'il ne pourrait s'agir que de mesures radicales et dont l'effet se ferait sentir durement sur les marchés internationaux. Le ministre, à ce moment, pensait aux réductions des contingentements de devises pour les importations au mois de juin. Ces réductions frappent, bien entendu, les vendeurs étrangers en même temps que les importateurs allemands, mais le gros du problème pour l'Allemagne subsiste.

D'une façon schématique, il n'admet que deux solutions : réduire les dépenses ou bien trouver des moyens de paiement nouveaux. Mais les dépenses des grands travaux, de l'entretien des formations paramilitaires et du réarmement font partie de la politique même du gouvernement Hitler. Quant aux économies à faire sur les importations, il est certain que les produits de remplacement et la discipline du consommateur peuvent procurer des allègements mais, depuis quelques temps, les techniciens avertissent le public de ne pas attendre des miracles dans cette direction, qui est celle de l'autarchie.

D'autre part, le crédit actuel du Reich ne permet pas d'emprunter. Il ne reste qu'une solution, qui est la dévalorisation dite contrôlée de la monnaie. Elle seule procurerait l'aisance de trésorerie immédiate nécessaire, une certaine stimulation de la vie économique et, enfin, elle augmenterait les exportations allemandes, donc les rentrées de devises, cela au moins pour un temps. Voir l'expérience américaine.

Reste à savoir si, vraiment, il y a des hommes en Allemagne qui soutiennent l'idée simple que leur prête la dépêche d'Amsterdam; des hommes qui croient que des manipulations monétaires puissent suffire à enrayer une crise qui est la crise de toute une politique.

Paris, 13 juin.

« Le Reich va-t-il dévaluer le marc ? La Reichsbank a démenti la nouvelle, mais il ne serait pas étonnant qu'elle fut confirmée dans quelques jours », ainsi écrit l'*Echo de Paris* qui analyse la situation de l'Allemagne et la compare à celle du Reich en 1923, au moment où il avait déjà fait faillite. « Aujourd'hui, le changement monétaire n'aura plus les mêmes conséquences sociales qu'il y a dix ans, pour les Allemands. Malheureusement, le changement pourra avoir des conséquences très désagréables pour les autres pays. »

## Les Etats-Unis et les produits étrangers

Washington, 13 juin.

(Havas.) — Le président Roosevelt a signé la loi lui conférant le pouvoir de négocier des traités commerciaux de réciprocité avec les pays étrangers et de fixer le taux des droits d'entrée aux Etats-Unis des produits étrangers. La loi, dont la validité est limitée à trois ans, autorise également le président à élever ou à abaisser les tarifs jusqu'à concurrence de 50 % et de négocier des accords avec l'étranger en vue d'éliminer les restrictions commerciales et d'abaisser les tarifs excessifs.

Le Département d'Etat estime que le nombre des nations auxquelles cette loi pourra être appliquée est de vingt-sept. La loi maintient le principe de traitement préférentiel accordé à Cuba selon le traité commercial actuel.

## La dictature en Bulgarie

Sofia, 13 juin.

L'ordonnance gouvernementale de dissolution des partis politiques stipule, en outre, que toutes les organisations ayant un caractère politique de parti, tels que les partis, les unions et les mouvements politiques sont interdits. Les organisations sont dissoutes; elles seront rayées par le tribunal du registre des personnes juridiques. Tous les organes de presse, les publications, revues et brochures poursuivant des buts politiques de parti sont suspendus. Les réunions de partis sont également interdites et celles-ci ne peuvent plus réapparaître sous aucune forme. L'ordonnance prévoit des peines de prison et des amendes pour infraction à cette ordonnance.

Sofia, 13 juin.

L'ordonnance gouvernementale sur l'organisation de la presse interdit la publication de tout journal ou revue sans autorisation préalable délivrée par le directeur de l'institut de rénovation sociale pour Sofia, et par les gouverneurs régionaux pour la province.

Les éditeurs de journaux et revues déjà existants doivent, dans un délai de dix jours, demander une autorisation pour continuer à paraître, sous peine de suspension. Les journaux et revues n'ayant pas obtenu l'autorisation demandée doivent cesser de paraître dans un délai de quinze jours.

Les rédacteurs de journaux et revues doivent tous être des sujets bulgares, âgés de 30 ans, pour éditer des journaux, et de 21 ans, pour les éditeurs de revues et n'avoir pas encouru de condamnations pour crimes de droit commun. Les ressortissants étrangers peuvent éditer des journaux et revues après autorisation spéciale délivrée par le directeur de l'institut de rénovation. L'ordonnance prévoit des peines de prison et des amendes contre les infractions à ces stipulations, ainsi que la confiscation des publications.

Sofia, 13 juin.

Le président du Conseil, M. Georgief, a déclaré à la presse que le motif principal de la dissolution des partis vient de la décision d'engager le pays dans une voie entièrement nouvelle, rompant avec le passé basé sur la lutte des partis.

L'acte du 9 juin 1923 a été l'expression de cette rupture avec le passé. Malheureusement, sa portée historique n'a pas été comprise et le passé renié a été rapidement établi. Cependant, depuis lors, tous les citoyens ont pu se rendre compte de l'incapacité des partis politiques comme instruments constructifs de l'Etat.

Résolu à rallier toutes les organisations économiques, professionnelles et culturelles dans l'œuvre de l'édification du nouvel Etat et d'accorder des soins particuliers aux besoins des larges masses rurales, le nouveau gouvernement s'efforcera de créer un nouvel appui social solide pour l'Etat et d'attacher à son service toutes les couches productrices du peuple. A cet effet, son premier soin sera d'organiser le renforcement de ces couches qui seront un facteur essentiel du futur Parlement radicalement réformé.

## Les ministres espagnols craignent le retour d'Alphonse XIII

Madrid, 13 juin.

(Havas.) — La presse du soir publie, à titre documentaire, une dépêche datée de Lugo, d'après laquelle les ministres de la guerre et de l'intérieur auraient averti, dimanche dernier, par télégramme chiffré, les autorités locales de l'atterrissage possible d'un avion à bord duquel aurait pu se trouver l'ex-roi d'Espagne. Des mesures de police avaient été prises en conséquence.

## Les instituteurs allemands passeront leurs vacances à suivre des cours de hitlérisme

Berlin, 13 juin.

Le ministre de l'instruction publique a décidé que les grandes vacances, qui avaient lieu à des dates différentes dans le nord et dans le sud de l'Allemagne, seraient unifiées et portées de cinq à huit semaines; les autres vacances seront réduites en conséquence. Cette prolongation sera consacrée principalement à l'éducation des maîtres, qui seront envoyés dans des camps et endoctrinés suivant les méthodes et les principes nationalistes-sociaux.

## Chambres fédérales

Berne, 13 juin.

Le Conseil national a repris ce matin le code des obligations au titre 26 de la société anonyme. M. Scherrer (Bâle-Ville), radical, et M. Aeby (Fribourg), ont fait rapport sur les articles 619 à 644.

Pour éviter une pléthore de petites sociétés, créées pour éluder le fisc, le projet prévoit un capital minimum de cinquante mille francs avec versement d'au moins vingt mille francs. La valeur nominale d'une action est de 100 francs au moins, sauf assainissement.

A l'article 611, M. Farbstein (Zurich), socialiste, a proposé d'élever la valeur de l'action à 400 francs pour les sociétés anonymes dont le capital est inférieur à 500,000 francs et à 500 fr. pour celles dont le capital est plus élevé. Il a proposé, en outre, que les actions soient obligatoirement nominatives si le capital social se monte à un demi-million de francs.



## TIR FÉDÉRAL FRIBOURG 1934

21 juillet-5 août

### Les prix et les primes

Les prix et primes destinés au Tir fédéral sont exposés actuellement dans quelques vitrines de nos magasins. Voici, à ce propos, quelques renseignements sur ces divers objets :

**Les montres.** — Le comité a fait choix de deux montres de première qualité, bien connues sur le marché suisse : une montre argent pour homme, marque *Longines*, fournisseurs : maison Wirth et C<sup>ie</sup>, à Genève, et une montre en or pour homme, marque *Ulysse Nardin*, au Locle. La décoration de la boîte est l'œuvre du jeune artiste fribourgeois Willy Jordan, dont on sait le talent. Ces deux montres devront à leur exécution artistique, à leur qualité irréprochable et à leur prix avantageux, d'être très recherchées.

**Les vitraux.** — Il est intéressant de constater l'intérêt que les tireurs suisses ont toujours témoigné aux vitraux, et par là, à l'art populaire dans lequel se retrouve un peu du coloris cher au moyen âge. Le grand vitrail, de 27 cm. sur 36, sera exécuté d'après les cartons de Willy Jordan, dans les ateliers renommés des peintres verriers Kirsch et Fleckner, à Fribourg. Ce vitrail, qui représente un guerrier suisse, que le peintre a très heureusement campé sur un fond de paysage, sera un superbe ornement pour les locaux des tireurs. Le petit vitrail, de 16 cm. sur 22, qui sortira des ateliers Boss, à Berne, bien connus dans le monde de tireurs, est une œuvre de l'artiste-verrier fribourgeois Jean de Castella, à Morat. Ce vitrail s'inspire des meilleures traditions de l'art du vitrail. Les tireurs qui ont déjà gagné des vitraux aux précédentes fêtes, de tir ne manqueront pas de saisir cette occasion d'enrichir leur collection.

**Le service damassé,** tissé par quatre fabriques bernoises : Leinenweberei, à Berne, Scheitlin et Schmid et C<sup>ie</sup>, à Berthoud, et Leinenweberei, à Langenthal, selon le dessin de M. Berchier, professeur au Technicum de Fribourg, comprend : une nappe de 160 cm. sur 200 et 6 serviettes de 60 cm. sur 60. Ce service trouvera certainement de nombreux amateurs. De plus, les tireurs auront la possibilité de se procurer un plus grand nombre de serviettes à un prix modique.

**Le pot en étain,** fondu par Sigg et C<sup>ie</sup>, à Frauenfeld, est une copie fidèle du vieux pot fribourgeois, de celui qu'on retrouve encore dans nos vieilles maisons de paysans. Ce pot est fort original et surtout très caractéristique.

**Le chaudron gruyérien,** en bronze, sera exécuté par la fonderie d'art Charles Leuba, à Couvet. Cette commande a été faite dans cette région en considération de la situation pénible créée par le manque de travail. Le chaudron, d'environ 25 cm. de diamètre, d'un poids de 5 kg., exécuté d'après les dessins de M. Andrey, qui s'est inspiré d'un modèle en bronze trouvé à Estavannens (Gruyère), est aussi un objet typique du pays fribourgeois.

**Le gobelet « bourguignon » en argent.** — Pour le traditionnel gobelet d'argent, le comité de tir s'est livré à de longues recherches, afin de trouver une forme nouvelle. Sur la proposition de la maison Jezler et C<sup>ie</sup>, à Schaffhouse, à laquelle

l'exécution de la commande a été confiée, le comité de tir a fait choix d'un gobelet dont le modèle est au Musée national. Il est la reproduction d'un gobelet trouvé dans les débris de Charles le Téméraire. Ce gobelet enrichit la liste des prix d'une nouvelle œuvre d'art.

**La louche en métal argenté, avec écrin,** de la maison Béard et C<sup>ie</sup>, à Montreux, objet de style et de prix très modique, sera, pour les jeunes tireurs surtout, un charmant souvenir du Tir fédéral de Fribourg.

**La grande médaille en bronze est,** pour le monde des tireurs, la prime traditionnelle, toujours aimée et appréciée. Fournie par la maison Paul Kramer, à Neuchâtel, d'après un projet de Willy Jordan, elle sera certainement bien accueillie.

**La pendulette avec écrin.** Le comité de tir est heureux de pouvoir offrir aux tireurs suisses un spécimen qualifié de l'industrie fribourgeoise. La pendulette avec écrin, dont le modèle, d'un goût exquis, a été exécuté spécialement pour notre Tir fédéral, sort de la fabrique d'horlogerie de Montilier, que dirige avec compétence la famille Dinichert, qui a porté la renommée des montres suisses bien au-delà de nos frontières.

**L'assiette murale en étain « La Singinoise »,** de 25 cm. (Jacob, orfèvre à Genève), sera un prix très recherché. Comme décoration, le comité de tir a choisi le costume de la Fribourgeoise du district de la Singine, sans doute parce que, lors des fêtes des costumes suisses, celui-ci, extrêmement original, a toujours attiré l'attention des connaisseurs et, aussi, pour témoigner sa reconnaissance au district de la Singine, qui cultive le noble exercice du tir avec un soin spécial et collabore de toutes ses forces à l'organisation et au succès du Tir fédéral.

**La plaquette en bronze, de la maison Huguenin,** au Locle, est décorée du même sujet que le grand vitrail ; elle intéressera également nos tireurs.

**La grande channe en étain, avec plateau et 6 gobelets,** de la maison Karl Mooser, à Berne, est aussi un remarquable objet d'art appliqué. La channe reproduit un ancien modèle conservé au Musée historique de Berne. Le motif ornant les armoiries de la channe et du plateau est la création de l'artiste fribourgeois Henri Broillet, conservateur du Musée d'art et d'histoire.

**La channe moyenne, de forme pareille à celle de la grande channe, seulement un peu plus petite, a été exécutée par la fonderie Rapold, à Zurich.** Les coupes en argent, pour le concours de coupes à 300 et à 50 mètres, sortent de la fabrique Sternegg, à Schaffhouse. Leurs formes heureusement modernes plairont sans doute aux heureux gagnants.

**Distinction en argent et distinction spéciale en argent pour la maîtrise.** — Le projet de ces deux distinctions est dû à la maison Huguenin. En voici une brève description : comme fond, un ruban rouge, avec la croix blanche. Au-dessous, s'agrafe une plaquette modelée, avec, comme motif décoratif, le blason de la ville de Fribourg : château aux trois tours crénelées et étagées. Devant ces blasons s'agenouille un arbalétrier, en costume historique, tenant l'arc de sa main droite, et de sa gauche la flèche ; la tête tournée vers la gauche, il vise le but. Cet arbalétrier est celui qui forme l'avers de la grande médaille de bronze, œuvre de M. Willy Jordan. La distinction en argent est plus ramassée que celle de la maîtrise. Dans cette dernière, l'arbalétrier est entouré d'une couronne de laurier où s'inscrit le mot *Maîtrise*. La couleur argent et rouge contribue beaucoup à l'impression qui se dégage de ces plaquettes. Bref, ces deux distinctions complètent à merveille la belle collection des prix et primes en nature.

### Pavillon des prix

La Société des cafetiers, restaurateurs et hôteliers de la ville de Fribourg, à elle seule, occupe toute la vitrine du magasin de fer Chiffelle, à la rue de Lausanne, avec ses nombreux et superbes lots en faveur du pavillon des prix du Tir fédéral.

### Sous-officiers de la Glâne

On nous écrit :  
Dimanche, 10 juin, les sous-officiers de la Glâne ont fait leur première sortie de l'année. Grâce à l'initiative du sergent Fontaine, l'actif président, un exercice tactique à double action avait été organisé et préparé sur le terrain. Un parti rouge, sous les ordres du lieutenant Cingria, partant de Romont, marchait à la rencontre d'un parti bleu, venant de Rue, sous le commandement du 1<sup>er</sup> lieutenant Mathis.

De la judicieuse critique des experts, major Surchat, capitaine Morel et lieutenant Criblet, il ressort que l'exercice a pleinement réussi. Il fut suivi d'un bivouac très gai, dans le verger de M. Magne, à Vauderens, qui mit obligeamment son terrain à la disposition de la troupe. L'après-midi fut consacré à un tir à balles au stand de Prez-vers-Siviriez. Journée intéressante pour tous, instructive pour nos sous-officiers, utile à la patrie.

Félicitons les officiers, le comité, la section des dragons et des cyclistes des environs qui ont apporté leur précieux concours pour la journée.

### Jeunes conservateurs du quartier d'Alt-Miséricorde

Ce soir mercredi, 13 juin, à 8 h. ½, au café Marcello, causerie par M. Quartenoud, député, sur la *Revision de la constitution fédérale*.

### A la Faculté des sciences

M. Joseph Widmer, de Rothenburg (Lucerne), vient d'obtenir le diplôme de licencié ès sciences mathématiques à notre Faculté des sciences.

### Société d'histoire

Par suite de circonstances imprévues, le comité de la Société d'histoire se voit obligé de renvoyer d'une semaine l'assemblée générale prévue pour le 14 juin. Cette assemblée aura donc lieu le 21 juin, à 2 h. ½, à l'Hôtel suisse, à Fribourg.

### Au tribunal de la Sarine

Le sieur Alf. S., de Lussy, dont il a été question dans notre dernière chronique judiciaire, pour abandon de famille, n'a rien de commun avec un honorable citoyen de la même commune, M. Alfred Sallin, qui a les mêmes initiales.

### Le film sonore Persil

On nous prie d'insérer :  
Les séances du film sonore Persil intitulé *Kauf Schweizerware* (en dialecte suisse allemand) qui ont eu lieu lundi et hier, mardi, à la Lenda, ont eu beaucoup de succès. De nouvelles séances auront lieu aujourd'hui, mercredi, et demain, jeudi, à 4 h. ½ de l'après-midi et à 8 h. ½ du soir, au théâtre Livio.

le lait  
**Guigoz**  
donne à bébé  
la santé

65 Feuilleton de la LIBERTÉ

## Le secret du disque

par Paul SAMY

La moindre arrestation, quand il n'y a pas flagrant délit, entraîne des échanges de notes de chancellerie à chancellerie et, si les peuples risquent de ne pouvoir plus se garder faute d'armes pour se défendre, il n'en est pas de même des particuliers, dont les allées et venues sont garanties par des diplomates vigilants et pointilleux.

On comprend, dans ces conditions, que l'espionnage a beau jeu dans des pays comme la France où les étrangers jouissent d'une liberté que favorise un incommensurable désir de paix.

« Et surtout pas d'affaires ! ». C'est le mot d'ordre qui part chaque matin de la police de Sûreté et qui rassure les espions de passage ou établis à demeure dans la capitale.

Comment, dans ces conditions, deviner des indésirables dans les gentlemen qui, comme ce soir-là, en tenue de soirée, dinaient deux par deux aux petites tables de la luxueuse salle à manger du palace ?

Ils voisinaient, mais ne semblaient pas se connaître.

Un seul de ces quatre avait son domicile passager à l'hôtel et, le dîner terminé, après un tour dans les vastes salons, ils disparaissaient l'un après l'autre dans les escaliers, dédaignant les ascenseurs, et parvenaient par des couloirs différents à une chambre dont ils n'avaient qu'à pousser la porte entrouverte pour être à l'abri des indiscretions.

Celui qui paraissait, sinon le chef, du moins l'inspirateur de la bande, passait ainsi d'un hôtel à un autre, avec des états-civils variés.

De quinzaine en quinzaine, il apportait de Berlin, aux groupes établis à Paris, le mot d'ordre et les directives des bureaux d'espionnage.

Mais il apparaissait bien que les trois personnages qu'il convoquait en ses nouveaux et différents domiciles étaient des chefs de section chargés de faire exécuter les désirs exprimés par la direction d'outre-Rhin.

Quels étaient ces nouveaux désirs ? Les quatre complices restèrent longtemps à en discuter l'importance et à examiner les possibilités d'exécution.

Entre temps, le délégué berlinois regretta que, par la disparition de Gertrude Welche, on fût privé de renseignements sur l'hôtel de la rue Poncelet et les intentions de l'ingénieur Lorient.

— Ne vous en inquiétez pas, répondit celui qu'on appelait Karl et qui paraissait être le plus huppé de la bande, Nous serons toujours informés sur l'essentiel.

— Il n'est pas dit, intervint celui qu'ils nommaient Hermann, que nous ne réussissions pas à déplacer la nouvelle femme de chambre de la rue Poncelet, qui me paraît incorruptible. On la remplacerait par celle de l'avenue Henri-Martin, qui ne nous est plus utile dans cette place. Nous avons mieux qu'elle pour nous renseigner sur les services de l'état-major.

— Vous savez, insista le délégué de Berlin, ce que je vous ai dit lors de notre réunion mouvementée de la rue des Gardes, il faut abou-

tir avec l'ingénieur. On y attache une importance considérable. On n'a qu'une peur, c'est

que l'invention, qui est au point, d'après les indications de Karl, ne soit tenue secrète jusqu'à l'heure d'un conflit. Ce serait alors un jeu pour les usines de construire rapidement ces moteurs.

— Nous agissons, répondit Karl, à la condition que Berlin nous en fournisse les moyens. Qu'on me donne un plan définitif et des agents d'exécution, et le nécessaire sera fait. Les éléments que je possède ici serviront de cadre, au jour et à l'heure convenus, à un personnel recruté et formé pour la circonstance.

— Karl a raison, dit le compagnon de ce dernier, qui n'avait fait qu'écouter. J'ai, depuis notre dernière réunion, étudié l'idée de Berlin. Elle n'était qu'esquissée. Il nous faut des données certaines, un plan qui ne laisse rien au hasard, des hommes habiles, décidés et surtout complètement inconnus de visage. Vous devinez ce qui arriverait si l'affaire aboutissait à un échec !

— Eh bien ! répondit l'agent berlinois, je vais aller dès demain leur donner vos avis.

— Demain, continua le précédent interlocuteur, venez déjeuner au « Caneton », rue de la Bourse, je vous donnerai un plan des lieux et des routes de sortie les plus commodes. Mais celles-ci, Hermann les connaît par cœur, on n'a pas à s'en occuper. Quand tout sera bien préparé, Karl nous fixera sur le jour et l'heure. Lui seul peut le faire.

— En tous cas, dit ce dernier, il nous faut agir avec prudence et éviter d'échanger entre nous des notes écrites. Nous nous sommes demandé comment nous avions failli être surpris rue des Gardes : c'est sans doute par une indiscrète négligence. C'est ainsi que j'ai appris

### Fabrique de chocolat de Villars

La fabrique de chocolat de Villars aura son assemblée générale samedi prochain, à 11 heures, à Fribourg.

L'intéressant rapport du conseil d'administration signale tout d'abord la mort de M. Charles Meyer, notaire, attaché à l'entreprise dès sa fondation en 1904, tout d'abord comme secrétaire, ensuite, durant de longues années, en qualité de membre du conseil d'administration.

Puis, le rapport examine la situation économique et ses effets sur la fabrique. « L'indice général du coût de la vie, lit-on, est, comparé à l'avant-guerre, encore à 130 en Suisse contre 107 en France, 86 en Angleterre et 77 aux Etats-Unis. Alors que tous les pays qui nous environnent prennent des mesures pour soulager la population, la Suisse procède parfois d'une façon contraire. C'est ainsi que la législation récente introduite par les autorités suisses en vue de restreindre le développement de certaines entreprises, celle de Villars, entre autres, n'est pas faite pour combattre le renchérissement de la vie. Cette législation injuste, mise en vigueur sous prétexte de venir en aide aux classes moyennes, est, en vérité, directement dirigée contre la grande majorité de celles-ci. Aussi, pour leur défense, des organisations de consommateurs sont-elles déjà en train de se former. Espérons qu'elles réussiront à balayer ces nouvelles dispositions créées sous la pression d'une infime minorité qui a jugé le moment propice pour exploiter à son profit le malaise général provoqué par les circonstances.

« Depuis de très longues années, la Fabrique de Villars a joué, en Suisse, le rôle de régulateur du prix des produits du cacao et a, de ce fait, rendu au consommateur des services reconnus. Sans les restrictions imposées, elle serait en mesure d'occuper aujourd'hui un personnel sensiblement plus considérable. Il est évident que la Suisse ne pourra pas continuer, à la longue, son train de vie exagéré, sinon, l'une après l'autre, nos industries se verront sans doute forcées de fermer leurs portes ou de s'expatrier, augmentant de ce fait grandement le nombre des chômeurs. Nous avons un devoir de reconnaissance à remplir vis-à-vis de nos autorités fribourgeoises, qui sont intervenues auprès du Conseil fédéral pour lui démontrer l'injustice commise par les nouveaux décrets, notamment envers Villars. »

Eu égard aux circonstances, le résultat de l'exercice écoulé peut être considéré comme satisfaisant. Il est dû, avant tout, à la prudente gestion, tant pour ce qui a trait à l'exploitation rationnelle de l'usine et de l'organisation de vente qu'en ce qui concerne le chapitre important de l'achat des matières premières.

Le bénéfice a été de 567,698 fr. 49, dont il sera proposé la répartition suivante : amortissements statutaires, 105,859 fr. 85 ; amortissements extraordinaires, 51,838 fr. 64 ; dotation du fonds de réserve ordinaire, 25,000 fr. ; dividende, 12 fr. par action, 360,000 fr. ; tantièmes au conseil d'administration, 25,000 fr.

Le fonds pour œuvres de bienfaisance s'élève à 686,508 fr. 55.

Il faut remarquer que la Société de Villars est une des très rares entreprises qui, dans ces années difficiles, a continué à distribuer son dividende habituel, fait d'autant plus méritoire que ce dividende est payé sur le capital initial intact.

Le rapport conclut : « Par de nouvelles améliorations techniques, nos installations ont été maintenues à un très haut degré de perfectionnement, de façon à assurer la supériorité constante de notre marque. Comme par le passé, les relations avec le personnel ont été excellentes

qu'on avait trouvé — où ? je me le demande — des notes de Gertrude Welche. Les avions-nous laissées à la rue des Gardes en partant si précipitamment ? Toujours est-il que cette lettre contenait des détails sur les visiteurs de la rue Poncelet. De là à deviner le rôle qu'y jouait Gertrude, c'était facile. Heureusement que la lettre n'avait aucune adresse. Elle a emporté nos noms dans la mort.

— Oui, dit le troisième personnage, dont les traits durs, le front ridé indiquaient le caractère autoritaire, il faut être prudent. La moindre maladresse peut nous être fatale. Vous en devinez les conséquences pour Karl, pour moi et pour notre organisation.

— Ce fut le dernier mot de leur entretien, qu'avait curieusement entendu le garçon d'étage, dont le poste de garde voisinait avec la chambre occupée par le petit groupe de causeurs.

Il n'avait eu qu'à s'asseoir contre la mince cloison qui séparait les deux pièces pour que parvinssent à ses oreilles les propos de ses voisins.

Il en avait saisi l'ensemble, mais eût été fort en peine d'en rétablir le sens.

Tout ce qu'il en avait retenu, c'est qu'il s'agissait d'une femme de chambre qui était morte et qu'il fallait remplacer, qu'on préparait un voyage qu'on entreprendrait plus tard, une fois que le parcours serait arrêté ; qu'il fallait prendre des précautions parce que l'opération n'était pas commode.

Bref, de ces bribes de phrases, le garçon de l'étage concluait que ses voisins étaient de grands sportifs qui organisaient quelque raid d'automobile.

(A suivre.)

et nous sommes heureux de n'avoir pas eu la pénible obligation de devoir appliquer des diminutions de salaires.

**A Courmoullens**

On nous écrit :  
Dimanche 10 juin, Courmoullens a vu une grande affluence de personnes à la fête que la Société de tir avait intitulée fête patriotique. Des feux de salve en marquèrent l'ouverture. Puis, sous la direction habile de M. Castella, instituteur, le chœur mixte et les enfants entonnèrent *Beau pays* du festival du Tir fédéral.

La gaieté et l'entrain régnerent grâce aux chants très appréciés du chœur mixte et des productions nombreuses et variées de la fanfare des amis de La Corbaz. On eut le bonheur d'entendre la voix vibrante et souple de M. Clément Castella, le père de notre instituteur. Devant le public encore charmé par son chant, il souligna la dignité du travailleur de la terre qui doit continuer, en dépit des temps difficiles, sa tâche si noble et si grande.

La fête continua en plein air, le soir, avec la même bonne humeur. M. Feller, président des tireurs du Lac, apporta le salut de la Fédération. Des tableaux vivants organisés par M. Roubaty et représentant des scènes historiques furent très réussis et longuement applaudis.

Un sociétaire remercia les personnes qui contribuèrent, par leur générosité ou leur dévouement, au succès de la journée et qui rentrèrent dans leurs foyers avec le meilleur souvenir.

**Au cercle de Saint-Pierre**

Ce soir, à 8 h. 1/2, M. l'abbé Pilloud, révérend vicaire, évoquera les souvenirs de son pèlerinage à Lourdes. Il était accompagné d'une cinquantaine de paroissiens, dont plusieurs grands malades. Le pèlerinage de Lourdes est toujours cette féerie surnaturelle dont on aime à goûter en souvenir les beautés. Les pèlerins d'hier, les pèlerins de demain, les membres de l'œuvre de Lourdes et les nouveaux associés spécialement seront donc transportés en esprit dans ce lieu béni de la grôte, et cela d'autant plus facilement que des projections nouvelles en permettront l'illusion.

**Ecoles primaires de la ville de Fribourg**  
Demain, jeudi, 14 juillet, à 8 heures, examens de la 3<sup>me</sup> et 4<sup>me</sup> classe des filles de langue allemande de l'Auge (M<sup>lle</sup> Wicky).

**RADIO**

Jeudi, 14 juin

Radio-Suisse allemande

6 h., leçon de gymnastique. 12 h. 30, dernières nouvelles. 12 h. 40, gramo-concert. 16 h., émission commune, concert par l'Orchestre Radio-Suisse romande. 18 h., *Pour les petits*. 18 h. 20, intermède de disques. 18 h. 30, *Les prévisions sportives de la semaine*. 18 h. 50, *Le coin des bridgeurs*. 19 h. 10, *Pour ceux qui aiment la montagne*. 19 h. 30, radio-chronique. 20 h., fantaisie et jazz. 20 h. 20, *Le centenaire d'une œuvre et d'un personnage : M. Gogo*, par M. Eugène Fabre. 20 h. 40, concert par l'Orchestre Radio-Suisse romande. 21 h. 35, dernières nouvelles. 21 h. 45, *Les travaux de la Société des nations*. 22 h. 15, correspondance parlée.

Radio-Suisse allemande

10 h. 20, émission radio-scolaire : *Un voyage de 4000 km. en automobile à travers les Etats-Unis*. 12 h., concert par l'Orchestre Radio-Suisse allemande. 20 h. 25, chansons de Johann Strauss, chantées par Hans van Læwen, ténor. 21 h., concert par le chœur Bach de Bâle.

Radio-Suisse italienne

12 h. 33, concert par le Radio-Orchestre. 20 h., mélodies suisses par le Radio-Orchestre. 20 h. 30, *La revisione del codice penale ticinese*, conférence par Peppo Lepori. 20 h. 45, *La Tosca*, opéra en trois actes, de G. Puccini.

Stations étrangères

Radio-Paris, 12 h. 30, concert par l'orchestre Victor Pascal. 17 h., matinées classiques Radio-Paris. 20 h. 45, concert symphonique par l'Orchestre national. Poste parisien, 20 h. 15, retransmission du théâtre Sarah-Bernhardt : *Cyrano de Bergerac*, d'Edmond Rostand. Strasbourg, 20 h. 30, concert par la Société des concerts populaires de Metz. Bruxelles, 20 h., concert d'orchestre symphonique. Radio-Luxembourg, 12 h., concert varié par l'orchestre Radio-Luxembourg. 21 h., concert de musique allemande. Langenberg, 22 h. 20, soirée récréative. Londres (Daventry), 21 h. 35, récital de chant, violon et orgue. Vienne, 18 h. 25, retransmission de l'Opéra de Vienne : *Festival de l'anneau des Nibelungen*, de Richard Wagner. Deuxième journée : *Siegfried*.

Télédiffusion (réseau de Sottens)

8 h. 57 à 9 h., Neuchâtel, signal de l'heure. 10 h. 20 à 10 h. 50, Bâle, radio-scolaire. 10 h. 50 à 12 h. 29, Toulouse, concert d'orchestre. Chroniques. Informations. 14 h. à 15 h. 59, Lyon-la-Doua, radio-concert. Message de l'oiseau bleu pour les malades. 22 h. 30 à 23 h., Lyon-la-Doua, musique de chambre. Informations. 23 h. à 1 h., Francfort, musique du soir.

**La conférence de M. de Ziegler**

*Pro Ticino* rappelle que, sous ses auspices, ce soir mercredi, à 20 h. 30, dans son local au Livio, M. le professeur de Ziegler fera une conférence sur *Genève et l'Italie*. Prix d'entrée : 1 fr.; entrée libre pour les étudiants.



Madame César Gachoud-Maillard et ses enfants, Marie-Rose, Gabriel, Monique et Bernard, à Fribourg; M. Edouard Gachoud, à Farnvagny; M. et M<sup>me</sup> Henri Gachoud et leurs enfants, à Avry-devant-Pont; M. et M<sup>me</sup> Jules Gachoud et leurs enfants, à Farnvagny; M. et M<sup>me</sup> Auxence Gachoud et leurs enfants, à Pont; M. et M<sup>me</sup> Louis Gachoud, à Farnvagny; M. et M<sup>me</sup> Frédéric Gachoud et leurs enfants, à Fribourg; M. et M<sup>me</sup> Oscar Gachoud et leur fille, à Hauteville; M. et M<sup>me</sup> D. Ammann-Maillard et leurs enfants, à Broc; M. et M<sup>me</sup> E. Schorro-Maillard et leurs enfants, à Prez-vers-Noréaz; M. et M<sup>me</sup> A. Maillard et leurs enfants, à Siviriez; M. et M<sup>me</sup> R. Dorthe-Maillard et leurs enfants, à Fribourg; M. et M<sup>me</sup> H. Maillard et leurs enfants, à La Tour de Trême; M<sup>lle</sup> Alice Maillard, à Fribourg; et les familles parentes et alliées, font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

**Monsieur César GACHOUD**

maitre-boulangier

leur cher époux, père, fils, frère, beau-frère, oncle et parent, enlevé à leur affection après une longue et pénible maladie, à l'âge de 39 ans, muni des sacrements de l'Eglise.

La messe d'enterrement sera célébrée à l'église de Saint-Pierre, à Fribourg, jeudi, 14 juin, à 8 h. 1/2. Départ du domicile mortuaire : rue de l'Hôpital, 3, à 8 h. 10.

Le présent avis tient lieu de faire part.



La Société des Maitres-boulangers de la ville de Fribourg

fait part du décès de

**Monsieur César GACHOUD**

membre actif

La messe d'enterrement sera célébrée à l'église de Saint-Pierre, à Fribourg, jeudi, 14 juin, à 8 h. 1/2. Départ du domicile mortuaire : rue de l'Hôpital, 3, à 8 h. 10.



Le Cercle paroissial de Saint-Pierre

fait part du décès de

**Monsieur César GACHOUD**

maitre-boulangier, membre actif

et prie ses membres de prendre part aux funérailles, qui auront lieu jeudi, 14 juin, à 8 h. 1/2, à l'église de Saint-Pierre.

Départ du domicile mortuaire, 3, rue de l'Hôpital, à 8 h. 10.



Le Cercle catholique de Fribourg

fait part du décès de

**Monsieur César GACHOUD**

maitre-boulangier

L'office d'enterrement aura lieu à l'église de Saint-Pierre, jeudi, 14 juin, à 8 h. 1/2.

Départ du domicile mortuaire, rue de l'Hôpital, 3, à 8 h. 10.



La Société des artilleurs fribourgeois, section de la Sarine

fait part du décès de

**Monsieur César GACHOUD**

canonnier

Les membres sont priés d'assister en tenue à ses funérailles, qui auront lieu jeudi, 14 juin, à 8 h. 1/2, à l'église de Saint-Pierre.

Départ du domicile mortuaire, rue de l'Hôpital, 3, à 8 h. 10.



La section de Fribourg de l'Association des sous-officiers

fait part du décès de

**Monsieur Hubert de DIESBACH**

lieutenant-colonel, membre passif

Les obsèques ont eu lieu ce matin.



La messe de septième pour le repos de l'âme

de

**Mademoiselle Jeanne RIEBEN**

aura lieu jeudi, 14 juin, à 8 heures, à l'église de Saint-Maurice.



Ce soir, à 20 h. 30

TARIF RÉDUIT

Jean Kiepara et Lucien Baroux

et

TOUT POUR L'AMOUR

Téléph. 1300



Ce soir, à 20 h. 30

André LUGUET

dans une merveilleuse comédie

LE BLUFFEUR

avec Lucienne Radisse et Jeannette Ferney

TEL. 714

**Vente de Vins**

Lundi 18 juin, à 11 heures, avenue de la Gare, 25, Lausanne, l'office des faillites vendra aux enchères, au comptant et à tout prix : 900 l. Johannisberg et 900 l. Fendant en 2 vases, de même qu'un oyale vide de 1300 l., à l'état neuf. 452-82

Lausanne, le 12 juin 1934.

Le préposé : E. PILET.

**Vente juridique de bétail**

Lundi, 18 juin 1934, dès 13 h. 1/2, devant la ferme de Léonard Mottas, agriculteur, à Pontthaux, l'office vendra, au plus offrant et au comptant : 1 cheval, 4 vaches, 3 génisses, 6 taureaux, 1 taurillon, 1 veau de race pie noir et rouge. 12961

Office des faillites de la Sarine.

OCCASION A SAISIR

**CAFE à Genève**

Cause de santé, grand café-brasserie, salle de sociétés, terrasse, sur gr artère, près gare Cornavin, arrêt tram. Recettes prouvées, prix Fr. 65.000.- Ecrire Case : J. D. Stand 550.

R. P. Sunn

de la Compagnie de Jésus

**EN CONTACT AVEC DIEU**

Prix : Fr. 0.70

En vente aux LIBRAIRIES SAINT-PAUL

AUTO Whippet

11 CV.

**A VENDRE**

Voiture spider, 2 places, en bon état de marche, très forte grimpeuse. Prix : Fr. 1000.- S'adresser à A. Böss, technicien, PULLY-NORD, Lausanne. 1036-1 Téléphone 33.275.

Demoiselle bonne commerçante, plusieurs années de pratique, français et allemand - cherche place comme

VENDEUSE

dans n'importe quel commerce. Alimentation de préférence. S'adresser : Œuvre St-Augustin, Fribourg, rue de Lausanne, 88.

**APPRENTI**

On cherche un apprenti de bureau connaissant français et allemand. S'adresser par écrit sous P 12924 F, à Publicitas, Fribourg.

On demande une bonne

**FILLE**

propre et active, pour faire le ménage et aider au magasin. Vie de famille. S'adr. à M. R. Jeannotat, boulangerie-pâtisserie. Tél. 44, Saignelégier.

**Dame**

ou

**Monsieur**

peut se créer une situation importante en Suisse romande, sans changer de résidence. Cautionnement exigé, sérieusement garanti. — Ecrire à Case Gare 143, Lausanne. 6841

**ESSEX**

13 HP., conduite intérieure, 4 portes, en parfait état de marche, prix avantageux. — S'adresser F. Brélat, 1, rue du Lac, Ouchy-Lausanne. 7826 Tél. 31.296.

**Jeune homme**

fort, sérieux, de toute confiance, est demandé comme garçon laitier et pour petits travaux agricoles accessoires. Entrée tout de suite. 10960 S'adr. Dufour, Les Avants.

**Maison de vins de Lavaux**, ancienne renommée, cherche, pour le canton de Fribourg,

**REPRÉSENTANT**

à la commission, éventuellement avec fixe. Envoyer offres écrites à la main et photographie, sous chiffres K 18071 L, à Publicitas, Lausanne.

Pour un travail facile, on demande une

**Jeune fille**

présentant bien. S'adresser par écrit sous P 12964 F, à Publicitas, Fribourg.

**Capitaliste**

On demande 20.000 fr en 1<sup>er</sup> rang, sur magnifique domaine de 27 poses. 12963 Faire offres tout de suite à l'agence Bachler-Andrey, rue des Chanonnes, 121, Fribourg.

ON DEMANDE

un bon

**aide-fromager**

pour date à convenir. S'adresser : Lattoria de Mézières-Romont.

**Employé (ce)**

ayant jolie écriture et connaissant la dactylographie demandé (e) par bureau de la place.

S'adresser par écrit sous chiffres P 12946 F, à Publicitas, Fribourg.

**Chauffeur-mécanicien**

fribourgeois, posséd. permis de conduire, de Zurich, sachant les deux langues, cherche place pour tout de suite ou à convenir. — Faire offres sous chiffres P 40809 F, à Publicitas, Fribourg.

Un rayon d'espoir

pour des milliers d'êtres souffrants, c'est

**« L'extrait de Genièvre »**

et de plantes des Hautes-Alpes (Marque déposée Rophalen)

qui purifie le sang et donne de nouvelles forces vitales, ainsi que de l'énergie. 39 Lz

En vente par bouteille de Fr. 3.20. Pour cure entière, Fr. 6.75, dans toutes les pharmacies et drogueries. — Herboristerie Rophalen, Brunnen.

**A louer**

pour le 25 juillet, rue du Simplon, 5, 1 local, vitrine, rez-de-chaussée, pr bureau ou magasin. 1 Box pr automobile. S'adresser : L. Baudère. 12923 Tél. 888.

**Obésité**

Messieurs, combattez cet embonpoint par le port d'une ceinture ventrière de qualité. Bas prix. Envoi à choix. Indiquer tour de l'abdomen. R. Michel, spécialiste, Mercerie, 3, Lausanne.

A remettre, à Vevey, pour le 15 juin

BON

**petit magasin**

remis à neuf. Belle situation. — Faire offres sous chiffres H 7815 L, à Publicitas, Lausanne.

**CHEVAUX**

A vendre quelques bons chevaux d'occasion.

S'adresser à Publicitas, Fribourg, sous chiffres P 12962 F.

**Ford**

A choix sur deux, 17 HP Spider, 11 HP conduite intérieure, en parfait état et bas prix. S'adresser : F. Brélat, 1, rue du Lac, Ouchy-Lausanne. 7826 L Tél. 31.296.

**Représentants (es)**

Dames ou messieurs sont demandés. Article nouveau breveté. Placement facile dans chaque ménage. 40810

Ecrire B. M. Poste restante, Morat.

**JEUNE FILLE**

connaissant bien le service et parlant les deux langues, cherche place pendant le Tir fédéral, dans un bon café de Fribourg.

S'adresser sous chiffres P 40812 F, à Publicitas, Fribourg.



**Sans viande - un bouillon fortifiant!**

Vous l'obtenez facilement grâce aux cubes de bouillon Knorr. Versez un quart de litre d'eau bouillante sur un cube et vous aurez, sans autre préparation, un bouillon fortifiant, excellent de goût, d'un aussi bel aspect qu'un bouillon de viande; vous pourrez l'employer pour améliorer toute sorte de mets ou le servir comme bouillon à boire. Demandez les cubes de bouillon Knorr sous emballage par 5 au prix de 20 centimes le paquet; donc toujours des

**Cubes de bouillon Knorr**



Nouveautés

Edward Moutier

Jeune travailleur élève-toi

Pour un humanisme moderne

Prix : Fr. 2.40

Le jeune homme riche

Appel à l'apostolat

Prix : Fr. 2.—

En vente aux LIBRAIRIES SAINT-PAUL  
Place Saint-Nicolas — Boulevard de Pérolles

A VENDRE

dans la contrée de Charmoy, UN BON DOMAINE d'environ 25 poses, avec pâturage boisé attenant. Chalet en bon état, eau assurée. — Pour tous renseignements, s'adresser à MM. REICHLEN & Cie, Bulle (Service des gérances). 45-30

Tir Fédéral

Pour la décoration, demandez directement chez le fabricant échelles doubles et allonges, brevet 161797, toutes grandeurs, pratiques et de toute sûreté; échelles à coulisses avec parachutes automatiques. Echelles pour la cueillette des fruits, doubles et allonges, brevetées et ordinaires. Prix avantageux. — Fabrique Lausannoise d'échelles, Louis Badan, Borde, 7. 7692

Demandez notre prospectus et prix.

Changement de domicile

LA CLINIQUE DENTAIRE DU Dr DES-COMBES, actuellement à la rue de Romont, 18 (Café de la Paix), sera transférée dès le

26 juin

à l'HOTEL TERMINUS, avenue de la Gare, Ilme étage. 158-4

BON DOMAINE A vendre

A 10 min. de Châtel-Saint-Denis, domaine de 12 poses d'excellent terrain; habitation, grange, écurie, remise en très bon état, bien situées. Eau intarissable, électricité. Facilités de paiement. Entrée en possession à volonté.

S'adresser au notaire Kælin, Châtel-Saint-Denis. 12836

● Cours officiels d'allemand organisés par le Canton et la Ville de St-Gall à l'Institut de jeunes gens Dr Schmidt sur le Rosenberg près ST-GALL. 631-3  
Juillet à septembre Tous les sports Cours de vacances

ON OFFRE à louer

pour 22 février 1935, à fermier solvable et catholique, un domaine de 55 poses, presque d'un seul tenant, situé dans le district de la Sarine.

Bâtiment en bon état; pont de décharge, eau, électricité.  
S'adresser sous chiffres P 12792 F, à Publicitas, Fribourg.

Cidre de Guin

LA BOISSON NATIONALE saine et bon marché

Demandez les prix. 139-2

Bureau fiduciaire et d'affaires E. DOUSSE

se charge de  
FRIBOURG  
Rue du Tir, 6  
(Hôtel des Corporations)  
Téléphone : 9.73

Prix modérés

Comptabilités, par abonnement mensuel  
Recouvrements de créances  
Expertises et revisions  
Bilans et Profits & Pertes  
Entière discrétion

Madame A. DESCHAMPS,

coiffeuse, rue de Lausanne, 26, 1<sup>er</sup> étage, téléphone 139

avise les dames de Fribourg et des environs qu'elle a ouvert son

Salon de coiffure

Par une connaissance approfondie de tout ce qui concerne les soins de la chevelure, ainsi que par son travail prompt et soigné, elle espère mériter la confiance qu'elle sollicite. 12947

Toujours imité jamais égalé !!

" LE RECORD " appartient au meuble soigné, servant de lit et de divan avec niche et matelas portefeuille. Références de premier ordre de toutes parts. Meuble vendu avec la garantie. 17-4

G. BISE, fabricant.

Grand'ruo

Fribourg

Coiffeuse

expérimentée ferait des remplacements. S'adresser sous chiffres P 40807 F, à Publicitas, Fribourg.

VACHER

de confiance et sobre est demandé chez 18040 M. Louis Bonard, à Romainmôtier (Vaud).

Jeune homme 23 ans, sérieux, possédant certificats apprentissage de banque, connaissant la vente, cherche emploi dans bureau ou éventuellement commerce. Certificats, références et photo à disposition. Prière d'adresser offres écrites à Publicitas, Bulle, sous P 2318 B.

Je cherche pour tout de suite une 12939

jeune fille

honnête, comme bonne à tout faire, pour un petit hôtel de campagne. Vie de famille et bonne occasion d'apprendre la cuisine. Prière d'envoyer certificats avec photo, à Mme Edmond Virchaux, Hôtel de la Croix Fédérale, St-Blaise (Neuchâtel)

NAX (Valais)

Séjour d'été idéal, altitude 1300 m. A louer dans beau chalet bien situé appartement comprenant cuisine, salle à manger, 2 ou 3 chambres avec balcon, meublées ou non, eau et lumière. Prix modéré. 2917 S'adr. à Beytrison Jos., Bel Air. Tél. 601-4, Nax.

On cherche à louer, dans le canton de Fribourg, tout de suite ou date à convenir, bonne Boulangerie-pâtisserie

évent. épicerie. Indiquer prix et détails sous chiffres G 7668 L, à Publicitas, Lausanne.

A VENDRE au centre d'un bon village du canton BOULANGERIE-EPICERIE en plein rapport. Bonne construction. — Pour tous détails, s'adresser à MM. Reichlen et Cie, Bulle (Service des Gérances).



système à 3 colonnes

Comptabilité Ruf S.A. Lausanne, 13, rue Pichard Tél. 27.077 Zurich, Löwenstraße 19 Tél. 57.680

On demande gentille

Jeune fille

pouvant loger chez elle, pour le ménage d'une personne seule. S'adresser par écrit sous chiffres P 12944 F, à Publicitas, Fribourg.

On demande tout de suite

APPRENTI boulanger-pâtissier

Faire offres sous chiffres P 12938 F, à Publicitas, Fribourg.

A louer

pour le 25 juillet, avenue de Pérolles, 23 1 appart. de 4 ch. 1 appart. de 5 ch. Chauffage général. Confort moderne. S'adresser : L. Baudère. 12922 Tél. 888.

A vendre

au quartier du Bourg, maison avec garage, pour mécanicien. S'adresser sous chiffres P 12919 F, à Publicitas, Fribourg.

A LOUER

APPARTEMENT de 3 chambres, salle de bain installée, eau chaude, chauffage central, chambre de bonne. Entrée : 25 juillet ou à convenir. S'adresser : Garage Central, Criblet.

Tailleuse pour hommes demande tout de suite

ouvrières ou rassujetties

S'adresser à Publicitas, Fribourg, sous chiffres P 12949 F.

Bon commerçant de la place demande à emprunter

5000 fr.

contre bonne garantie. Faire offres par écrit sous chiffres P 12916 F, à Publicitas, Fribourg.

Institutrice passant l'été à Champéry, prendrait enfants en pension chalet confortable. Bons soins. Faire offres sous chiffres P 10792 M, à Publicitas, Montreux.



Les NOUVEAUTÉS en

Costumes de BAINS

sont arrivées. Nos coupes sont parfaites. Les jolis bonnets de bains et les chaussures de bains.

Les Costumes de plage HANRO

sont jolis et pratiques.

Aux Corsels Élégants 69, r. de Lausanne FRIBOURG Tél. 11.11

A LOUER

APPARTEMENTS avenue de Pérolles, rue de Lausanne et Gambach. 12380

Pour tous renseignements, s'adresser à M. Guillaume Weck, rue de Romont, 18, Fribourg, Ilme étage.

DECORATION

pour TIR FEDERAL CALICOTS

blanc 50 ct. le mètre  
couleurs officielles 65 ct. le mètre

Qualité garantie indélébile à la pluie. En vente : Maison

WEISSENBACH Rue de Lausanne Maison Pierre JAEGER Rue de Romont

A LOUER

route des Alpes, pour le 25 juillet, 1 bel appartement, très ensoleillé, de 4 chambres, mansarde, cuisine et dépendances, prix, 105 fr. par mois. 12801 1 local pouvant servir d'entrepôt ou garage. S'adresser : Bureau Pythou-Page, rue de Lausanne, 50.



TUYAUX caoutchouc

meilleur marché qu'avant guerre. 47-18 E. Wassmer, S. A.



SANDALES CHOIX IMMENSE PRIX DU JOUR DOSSENBACH

A vendre, au centre d'un village de la Gruyère magasin d'épicerie, mercerie avec bâtiment comprenant 1 ou 2 logements. Avec ce commerce, il sera facile de s'adjoindre d'autres articles. — REICHLEN et Cie, BULLE (Service des Gérances).

JAMBES OUVERTES Baume St-Jacques

de C. Trautmann, pharmacien, Bâle. Prix : 1 fr. 75. Contre les plaies, ulcérations, brûlures, jambes ouvertes, hémorrhoides, affections de la peau, engelures, piqûres, dartres, eczémas, coups de soleil. Dans toutes pharm.

Dépôt général: Pharmacie St-Jacques, Bâle

Primagaz

« Le gaz partout » et pour tous » Tous les avantages du gaz de ville

Livré en bouteilles d'acier, aisément transportables

D'une extrême simplicité D'un fonctionnement automatique D'une pression constante D'une sécurité garantie Non toxique

ECLAIRAGE — CHAUFFAGE — CUISINE AGENCE AGRICOLE

A. Barras, Bulle

Fers — Quincaillerie — Charbons

Remontage

de matelas et meubles rembourrés Travail soigné 2-6

Se recommande : W. BOPP, tapissier-décorateur, Fribourg. Rue du Tir, 8 Tél. 1648.

Avis aux propriétaires

Si vous avez un travail pressant de charpente ou de menuiserie à exécuter, confiez-le au Service express des

Etablissements WINCKLER

Fribourg (Tél. 15.70)

Sommelières

des cantines et des restaurants, procurez-vous vos sacoques en véritable cuir boxcaif très souple, avec ceinture et fermeture éclair, à 3, 4 et 5 compartiments, à des prix avantageux. 12914 L. Kolly, fabricant, pl. Notre-Dame, 176, Fribourg.

Tir Fédéral 1934

Bureau des logements

Le Comité des logements demande employés, éventuellement employées (chefs de réception, caissiers, secrétaires) parlant français et allemand, pour la desservance de son bureau, durant le Tir fédéral.

Offres écrites au Comité des logements, jusqu'au lundi 18 juin 1934. 216-18

SOULIERS TENNIS

avec ou sans talons blancs et fantaisie depuis Fr. 2.90 Fr. 3.90

KURTH, FRIBOURG